La Médiathèque de Pertuis

Optimisation des fonctionnalités culturelles d'un projet en cours de réalisation

Pertuis – Provence-Alpes-Côte-D'azur - 84

Figure 1 : Médiathèque de Pertuis, Source : http://www.helenesf.fr/2015/05/travaux-de-rehabilitation-du-couvent-des-carmes-a-pertuis.html

Depraetere Axelle
Projet individuel
DAE – 2015/2016

Tuteur : Hamdouch Abdelillah

Avertissement

- Le PIND est un premier test qui vous permet de vous évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui restent à acquérir.

- Il s'agit d'un exercice de diagnostic-projet dans le sens où l'on part d'une situation jugée problématique (ou une opportunité) à laquelle on se propose de remédier (où que l'on se propose d'exploiter) pour atteindre une situation jugée meilleure.

Remerciement

Je tiens, tout d'abord, à remercier mon tuteur, M. Hamdouch Abdelhalli, pour m'avoir guidé tout au long de mon projet, dans ma réflexion et dans son élaboration.

Je souhaiterais également remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet :

Mme Nathalie Vassiliou, chargée du projet de la médiathèque et directrice de cette dernière, pour m'avoir reçue et m'avoir apporté des informations au sujet du projet de la médiathèque.

La mairie de Pertuis, pour m'avoir aiguillée lors de mes recherches des personnes à contacter et pour les informations qu'elle m'a fournies.

.

Table des matières

Avertissement 2
Remerciement 3
Introduction 5
I- La culture : Un besoin essentiel dans les villes d'aujourd'hui 6
La culture : Moteur de croissance durable 6
La culture, vecteur du développement économique 7
La culture, vecteur de cohésion sociale et de stabilité 7
La culture, vecteur d'un environnement viable 8
La culture, vecteur de résilience communautaire 8
II- La commune de Pertuis 10
Position et localisation 10
Le diagnostic socio-économique 13
Les documents Cadres 16
Le diagnostic environnemental 21
III- Le projet de la Médiathèque 27
Contexte et enjeux 29
La dimension intercommunale 33
Plans 34
Une médiathèque pour tous à haut niveau de services 36
Les services proposés 38
Les acteurs participants au projet 40
Le financement 41
IV- Mon projet 42
Le concept d'Intergénération 43
Un lieu de participation pour les différents usagers 48
La fonction de résidence temporaire 50
Modélisation spatial 51
Conclusion 54
Bibliographie 55
Annexe 57
Résumé 59
Summary 60

Introduction

Avec l'évolution des modes de vie, les transformations des fonctions et usages de la ville, le brassage de populations, l'arrivée de nouveaux habitants, le développement d'Internet et du numérique, quelles catégories spatiales et quels échelons sont les plus féconds pour penser et aménager les territoires ?

Les villes les plus importantes occupent une place majeure dans le développement culturel et leur gouvernance participe à trois dynamiques : l'accroissement très fort du budget des métropoles consacré à la culture; le rôle de celle-ci dans le positionnement des capitales régionales au sein de la compétition internationale et son association à d'autres champs de l'action publique ; l'emmêlement des univers culturels dans les grandes cités.

Aujourd'hui, la culture occupe une place importante dans l'aménagement des villes de par sa participation financière, ses biens faits pour la cohésion sociale et la qualité de vie des habitants, etc. Les villes sont donc souvent équipées d'infrastructures diverses voire majeures pour pouvoir répondre à la demande en services culturels de sa population.

Parmi ces infrastructures on retrouve régulièrement les médiathèques. Le concept de médiathèque, développé dans les années 1980, est un établissement généralement public qui conserve et donne accès à différents types de médias (audio, vidéo, papier, internet, etc). Ce terme était souvent un geste politique pour affirmer la modernité d'une bibliothèque qui ne proposait, au départ, que des documents sur support papier.

Les médiathèques sont devenues avec le temps des lieux aussi bien de médiation que d'échange, d'animation et de formation. Elles ne sont plus simplement des lieux de l'accumulation du savoir mais aussi une « ouverture » proposant de multiples entrées, de multiples parcours et usages, prenant en compte la singularité de chacun de ses utilisateurs.

En s'intéressant à l'une de ces médiathèques, il serait possible de se demander comment ses fonctionnalités culturelles pourraient être davantage exploitées pour répondre aux attentes de la population et pendre en compte l'évolution de cette dernière ainsi que l'évolution des villes ?

Pour répondre à cette question, nous parlerons dans un premier temps des différents enjeux que soulève la notion de la culture pour les villes. Nous analyserons ensuite la commune de Pertuis avec sa position stratégique, sa population et les offres culturelles de la commune ainsi que des alentours. Enfin, le projet de la médiathèque de Pertuis, qui est un projet en cours de réalisation, sera présenté, puis la manière de jouer sur ces fonctionnalités et de les augmenter sera montrée.

I- La culture : Un besoin essentiel dans les villes d'aujourd'hui

A l'heure de la mondialisation et de la désindustrialisation dans les pays occidentaux, la culture apparait comme un rempart aux crises économiques. On observe un passage d'une économie de production de « bien matériel » à une économie de connaissance, un « bien immatériel » et donc non délocalisable. Le secteur de la culture est devenu durant ces dernières années, un secteur économique de grande envergure, de plus en plus important dans l'économie des pays occidentaux.

La culture au sens large est devenue un vecteur majeur de la régénération physique, économique et sociale des villes post-industrielles. Le programme Villes / Capitales européennes de la culture, par ses processus de mise en compétition, a aussi contribué à attiser la compétitivité des villes européennes. Les héritages prévus (infrastructures, impacts économiques et sociaux) de l'événement sont des enjeux centraux.

La culture : Moteur de croissance durable

La grande force de la culture, des biens et services culturels, c'est leur double nature, à la fois économique et culturelle. Le secteur culturel créé des emplois, des revenus, des compétences, et en même temps les produits culturels portent des valeurs, des repères qui sont des leviers d'identité, de cohésion sociale, de mobilisation collective. C'est un potentiel considérable de développement économique et social. Face aux difficultés que traversent les sociétés, à la fois économiques, sociales, culturelles, il faut des stratégies capables de gérer ces aspects entremêlés. La culture apporte des réponses.

Si l'on regarde les choix de pays comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, d'investir massivement dans les industries créatives. En 10 ans, le poids de la culture dans les politiques nationales de développement a bondi. Elle fait aussi partie des stratégies de sortie de crise. Il est possible de prendre l'exemple de l'Islande, l'un des premiers pays européens touchés par la crise. Son Président déclarait que sa première mesure d'urgence avait été de décider la construction d'une salle de concert, à la fois pour relancer l'emploi, et comme un projet fédérateur pour redonner de la dignité et de la confiance en l'avenir. Le projet du Louvre-Lens, en France, repose sur le même principe. Dans le passé, le secteur culturel n'a pas toujours été au centre des stratégies de développement rapide - mais quand il s'agit de construire un développement durable, la culture a de nombreux atouts. Les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur « Culture et développement » poussées par l'UNESCO et adoptées en 2011, 2010 et 2013 témoignent du changement de mentalités.

Néanmoins, la culture est une entité commerciale à part. La culture n'est pas une marchandise comme les autres. Il faut des politiques adaptées et un cadre adapté y compris au niveau juridique et commercial capable d'appréhender ses spécificités. Les politiques de

soutien à la diversité culturelle sont essentielles pour faire émerger, partout dans le monde, des filières culturelles fortes, des artistes capables d'émerger au niveau local, national et mondial, des films et des livres en différentes langues, de différentes origines, qui élargissent les choix disponibles et qui alimentent en même temps la dynamique de la création.

Cette approche de la culture s'inscrit elle-même dans une nouvelle économie de la connaissance, où l'innovation et la créativité sont les moteurs de la croissance. La capacité des sociétés à se réinventer, à stimuler l'esprit critique, la confrontation des idées devient un avantage comparatif, et dans ce contexte, le soutien aux industries créatives est un investissement d'avenir.

La culture, vecteur du développement économique

La culture est un puissant moteur de l'économie mondiale. Elle crée des emplois et génère des revenus (qui s'élevaient à 1,3 billion de dollars des États-Unis en 2005). Les industries culturelles produisent plus de 7 % du PIB mondial. Pendant les années 1990, elles se sont développées à un rythme annuel deux fois supérieur à celui des industries de services et quatre fois supérieur à celui des industries manufacturières dans les pays de l'OCDE (Rapport mondial de l'UNESCO, 2009). Il reste cependant nécessaire d'investir dans la construction d'équipements pour renforcer et soutenir les industries culturelles dans le Sud.

Le tourisme culturel a rapporté 40 % des revenus du tourisme en 2007 (OMT). Les sites du patrimoine et notamment du Patrimoine mondial de l'UNESCO rapportent des revenus provenant des visites, de la vente des produits de l'artisanat local, d'œuvres musicales et autres produits culturels ; et ils créent des emplois dans les communautés locales. Le tourisme international a fourni environ 10 % du PIB des pays de l'UE en 2004 (Rapport mondial de l'UNESCO, 2009).

La culture, vecteur de cohésion sociale et de stabilité

L'appréciation réciproque de la diversité culturelle suscite des actions positives et constructives. Le dialogue favorise la compréhension et la connaissance réciproque, la réconciliation et la paix, qui sont des conditions essentielles de la stabilité sociale.

Le dialogue interculturel apporte la paix et offre des possibilités de réconciliation en cas de conflit. Après une catastrophe, la culture sous toutes ses formes aide les communautés à reconstruire leur vie bouleversée et contribue au rétablissement de leur bien-être psychologique.

Le pouvoir symbolique du patrimoine culturel : La culture est une source d'espoir, qui suscite un profond sentiment d'appartenance.

Le patrimoine culturel ne génère pas seulement des revenus ; il instaure aussi la cohésion sociale en mobilisant les communautés autour de sa préservation et de sa gestion. Les festivals culturels renforcent le dialogue.

La préservation des formes culturelles caractéristiques et des processus dont elles sont le produit consolide le capital social des communautés, crée un sentiment de responsabilité et suscite la confiance dans les institutions publiques.

Créer un environnement propice à la réalisation des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) peut être réalisé en prévenant les conflits, en bâtissant la paix, en défendant les droits des femmes et des groupes marginalisés, le dialogue interculturel peut contribuer à la création des conditions nécessaires pour atteindre les OMD.

La culture, vecteur d'un environnement viable

La diversité biologique et la diversité culturelle sont étroitement liées à toute une gamme d'interactions entre l'homme et la nature qui sont interdépendantes et se renforcent mutuellement.

L'ensemble des savoirs traditionnels et des méthodes communautaires de gestion de l'environnement est un élément fondamental de la viabilité de l'environnement, et demeure essentiel à la survie des lieux et des peuples. Les politiques et programmes de développement ont trop souvent ignoré que les sociétés dites « sous-développées » ont su vivre pendant des générations en harmonie avec leur environnement spécifique.

Dans un monde en voie d'urbanisation, la gestion des éléments du patrimoine naturel et bâti doit prendre en compte leurs liens réciproques en associant les communautés locales aux initiatives de conservation.

Les bonnes pratiques enracinées dans les cultures locales qui se préoccupent de préserver l'équilibre entre l'être humain et son environnement naturel peuvent nous aider à résoudre divers problèmes écologiques comme la diminution des ressources en eau, la déforestation et la disparition des espèces, qui ont pour origine le non-respect de l'environnement.

La culture, vecteur de résilience communautaire

La culture est un vecteur de résilience dans la mesure où elle renforce le potentiel créatif et novateur des peuples, notamment quand ils sont confrontés à des catastrophes ou à des conflits.

Les écoles, centres de soin et logements construits avec des matériaux locaux, en faisant appel aux connaissances et technologies locales sont adaptés au climat, moins coûteux et créent des emplois au sein de la communauté. Contrairement aux matériaux et techniques

importés, ils contribuent davantage à renforcer les sentiments d'identité, d'acceptation, et d'appartenance.

Les communautés encouragées à définir leur identité et à affirmer leurs propres valeurs sont mieux à même d'affronter les forces de la mondialisation pour les 'acclimater' à leur convenance et en tirer le meilleur parti possible.

Une meilleure prise de conscience de leurs valeurs et atouts culturels aide les peuples à devenir les acteurs de leur propre développement.

II- La commune de Pertuis

Position et localisation

Pertuis est une commune française, située dans le département du Vaucluse en région Provence-Alpes-Côte d' Azur. Elle est longée au sud par la Durance qui sert aujourd'hui de limite entre le département de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Pertuis est la ville principale du pays d'Aigues.

Figure 2 : localisation de Pertuis en France, source : http://www.cartesfrance.fr/Pertuis-84120/carte-Pertuis.html

La commune est un des 77 membres du parc naturel régional du Luberon. De plus elle fait partie du Bassin Val de Durance (avec Jouques, Meyrargues, Pertuis, Peyrolles-en-

Provence, Le Puy-Saint-Réparade, La Roque d'Anthéron, Saint-Estève-Janson, Saint-Paul-lez-Durance et Venelles soit 51 774 habitants)

Ce secteur forme une charnière entre l'aire urbaine Aix-Marseille et l'espace rural du Luberon et de la Haute Provence. Cet espace en mutation se caractérise par une faible densité économique. Toutefois, l'implantation du projet ITER sur le site de Cadarache impacte son développement. L'agriculture, dynamique mais fragile, occupe une place fondamentale et subit des pressions liées au développement résidentiel et économique. Par ailleurs, les problèmes de chômage et de précarité constituent un défi à relever. En bref, son développement doit s'harmoniser à la vocation du territoire (agriculture, tourisme, emplois de proximité), tout en améliorant son niveau d'équipement.

Figure 3 : Parc naturel régional du Luberon, source : http://appei.fr/2014/07

Réparties sur 133 000 hectares, dont la moitié est recouverte de forêts, Pertuis fait également parti des 36 communes de la communauté du Pays d'Aix (CPA) et leurs 388 000 habitants forment un tout singulier et pluriel qui continue à s'étendre avec l'entrée au 1er janvier 2014 des communes de Gardanne et de Gréasque. Sports, culture, économie, patrimoine... le Pays d'Aix bouge.

A l'échelle du territoire, l'action de la CPA passe par la mise en commun des moyens, afin de le doter des équipements nécessaires à l'épanouissement de chacun. Ainsi les petites communes ont accès à des services élargis, quels que soient leurs moyens propres. Il s'agit de procéder à une juste répartition. 17 piscines, un lac aménagé (celui de Peyrolles), 18 déchetteries, 17 zones d'activité, 23 lignes de transport et 47 lignes scolaires qui parcourent le territoire.

Parmi les multiples réalisations menées par la CPA, évoquons la nouvelle gare routière d'Aix. La CPA soutient également de nombreux projets associatifs et culturels grâce à la

mutualisation des moyens. L'existence de cet établissement public de coopération intercommunale, spécifique au pays d'Aix, est remise en question par le projet gouvernemental de création de la métropole Aix-Marseille-Provence regroupant 93 communes autour de Marseille.

Figure 4 : Communauté d'agglomération du Pays d'Aix, source : http://www.salondesantiquaires.fr/cpa_carte.htm

La Métropole Aix-Marseille Provence, regroupant le territoire métropolitain autour de Marseille et d'Aix-en-Provence dans les Bouches-du-Rhône, est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Elle est créée par la fusion des différentes intercommunalités du territoire et la redéfinition des compétences de la nouvelle structure, elle regroupe 92 communes et compte 1,8 million d'habitants, soit 93 % de la population des Bouches-du-Rhône et 37 % de la région PACA. Elle couvre une superficie particulièrement importante, plus étendue que les métropoles de Lyon et du Grand Paris réunies.

Figure 5 : Métropole d'Aix-Marseille Provence, source : http://www.saint-marc-autrement.org/la-metropole-daix-marseille-provence-le-1er-janvier-2016/

Le diagnostic socio-économique

Pertuis et sa population

La commune de Pertuis possède une population de 19 141 habitants avec en moyenne 289 habitants par km². Sa population ne cesse d'augmenter depuis 2006.

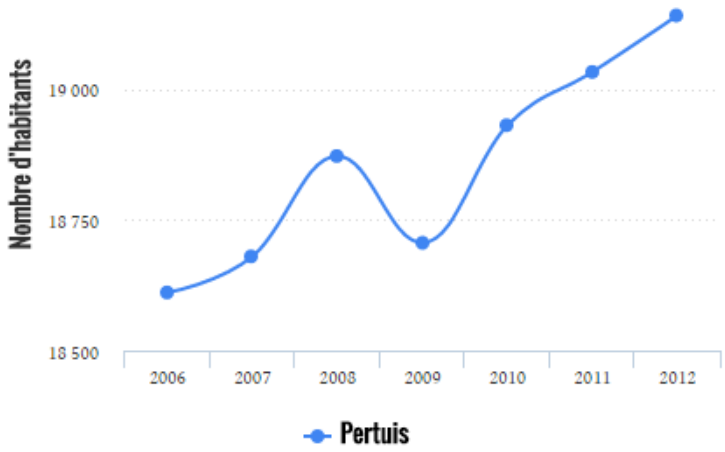

Figure 5 : Evolutino de la population Pertuisienne, source : INSEE, 2012

La commune possède une population homogène du point de vue de la répartition des âges. Cette répartition sera à prendre en compte lors du développement du projet de la médiathèque vis-à-vis des activités qu'elle proposera. Cependant il faudra également prendre en compte d'autres paramètres comme les types de familles, les villages alentours pouvant bénéficier de l'infrastructure…

Répartition de la population

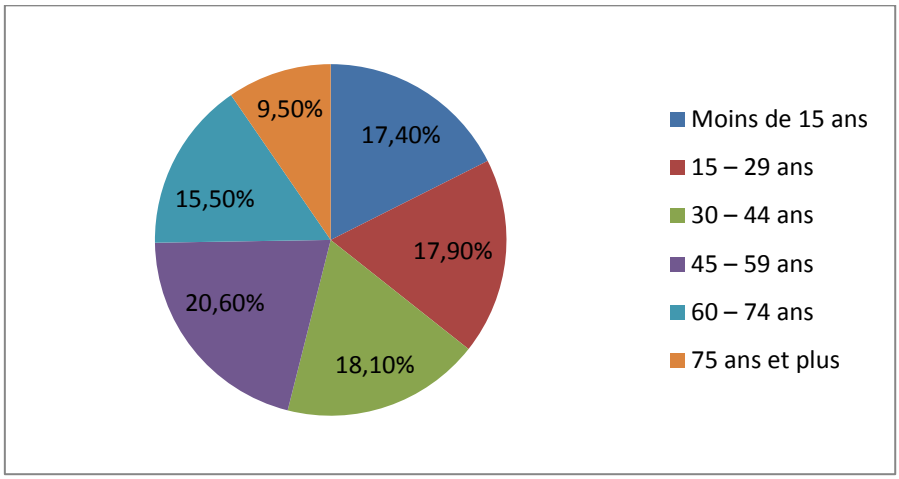

Les types de familles

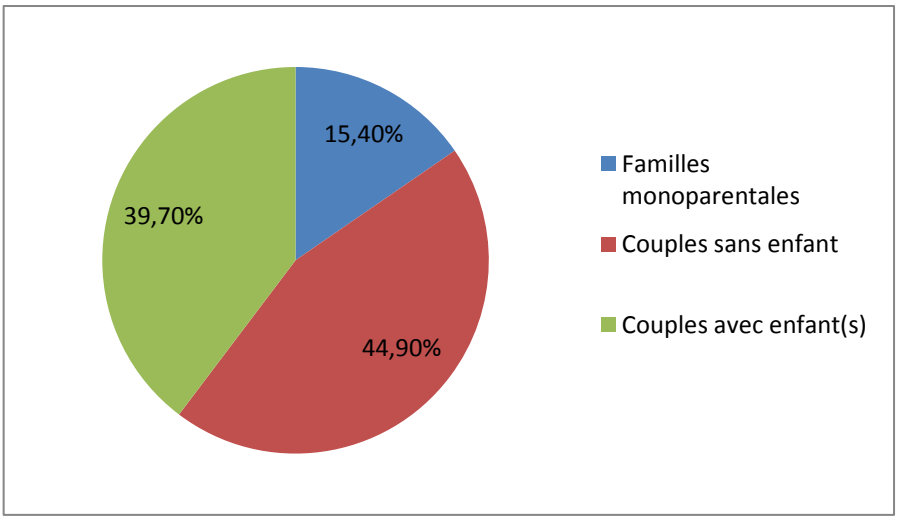

Les familles avec ou sans enfants

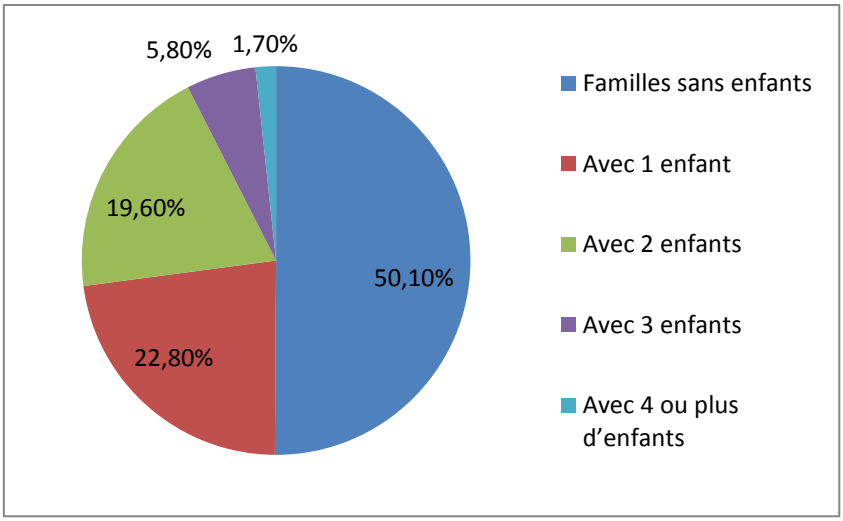

Figure 6 : Graphique représentant la répartition de la population pertuisienne selon l'âge, les familles, etc. Source : L'internaute

Le diagnostic a permis d'établir un état des lieux stratégique pour la ville de Pertuis selon quatre dynamiques dominantes :

1) L'environnement et le cadre de vie : Au-delà des protections réglementaires, l'implantation historique de Pertuis s'est opérée dans un cadre paysager avec la prise en compte de la qualité des terres agricoles

2) L'économie : Pertuis constitue le pôle économique du Sud Luberon avec près de 8 300 actifs et plus de 6 000 emplois en 2008, ce qui représente plus de la moitié des emplois du Sud Luberon. Bénéficiant de sa bonne desserte, Pertuis a capté 45% de la création d'emplois dans le Val de Durance au cours de la période 1990-2006. Aujourd'hui, Pertuis et de façon plus globale la CPA manquent de foncier à vocation économique.

3) La démographie : Après une période de forte expansion démographique (jusqu'en 1980), les années 2000 se caractérisent par un très net ralentissement. De plus l'apport migratoire est nul, les habitants supplémentaires ne sont dus qu'au solide naturel. La population connait une forte dynamique de vieillissement pendant que les 15-29 (étudiants et jeunes actifs) sont deux fois plus nombreux à quitter la ville qu'à s'y installer.

4) Le fonctionnement urbain :
Les logements : dans ce contexte de ralentissement démographique, la production de logements progresse depuis la fin des années 1990. Par rapport aux années 1990, Pertuis construit plus de logements, gagne deux fois moins d'habitants ; c'est l'effet de desserrement. La dernière période de référence (1999-2008) voit la production de logements dans du petit collectif croître de façon significative (pour dépasser la

production de maisons individuelles). La typologie du logement la plus vendue est le T2, T3, conséquence de la diminution du nombre de personnes par ménage. L'étalement urbain : Cette production de logements s'est opérée selon la seule logique foncière consommatrice d'espace.
Le renouvellement urbain : Dans le cadre du partenariat avec la CPA, le renouvellement urbain permettra de réinvestir des îlots de cœur de ville.
Les déplacements : Transports en commun, desserte routière (desserte et transit), modes doux (piétions et vélos), stationnement : le PLU permet de reconsidérer l'offre pour agir sur la qualité du cadre de vie et améliorer le fonctionnement urbain.

Les documents Cadres

Le plan local d'urbanisme (PLU)

L'aménagement sur le territoire communal de Pertuis a longtemps été régi par un document d'urbanisme ancien : le Plan d'Occupation des Sols (POS), élaboré en 1985 et modifié ou révisé à plusieurs reprises.

Le PLU adopté en Conseil Municipal le 15 décembre 2015 se substitue au POS. A la différence du POS, la vocation du PLU n'est pas seulement de gérer l'espace au travers des règles d'utilisation du sol, mais aussi d'exprimer le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le PLU définit les orientations majeures de la politique d'aménagement durable de la commune et précise le droit des sols. Chaque terrain ou bâtiment de la ville est inscrit dans une zone à laquelle correspond un règlement fixant les principes d'utilisation du sol.

Conformément à la procédure, le PLU a été établi en plusieurs étapes et a fait l'objet d'une concertation continue avec la population et les partenaires institutionnels :

- Réalisation d'un diagnostic territorial ; identification des enjeux et objectifs stratégiques d'aménagement.

- Rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Nouvelle pièce maîtresse du PLU, le PADD correspond à l'expression du projet politique de la municipalité concernant l'aménagement du territoire communal pour les 15 prochaines années.

- Transcription du projet sur le plan graphique et règlementaire : délimitation des zones Urbaines (U), A Urbaniser (AU), Agricoles (A) et Naturelles (N), rédaction du règlement d'urbanisme associé à chaque zone ou secteur et mise au point des

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), qui précisent les modalités d'aménagement de certains secteurs.

- Mise en forme du dossier de PLU prêt à être arrêté (rédaction du rapport de présentation, évaluation environnementale, documents graphiques et règlement, OAP, annexes sanitaires, servitudes d'utilité publique…).

- Arrêt du projet de PLU et bilan de la concertation par délibération du Conseil Municipal en date du 11 mars 2015.

- Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA).

- Enquête publique du 25 juin au 25 juillet 2015. Vous avez été nombreux à participer à l'enquête publique et à faire de vos observations sur le projet de PLU. Le commissaire enquêteur a remis son rapport un mois après la fin de l'enquête publique. Ce rapport est consultable en suivant le lien ci-après : rapport d'enquête publique. Le projet de PLU a fait l'objet de compléments, de modifications et de corrections pour tenir compte notamment de certaines observations émises par les PPA ainsi qu'au cours de l'enquête publique.

- Approbation du PLU le 15 décembre 2015.

Les recommandations pour le PLU : Les recommandations générales

- Ville dense et compacte : lutter contre l'étalement urbain, limiter l'usage de l'automobile, rendre obligatoire la multiplication des équipements renforçant ainsi le besoin de réseaux et d'énergie.

- Favoriser la mixité d'usages en mêlant dans un même quartier habitat, travail et loisirs afin de limiter les déplacements et la consommation d'espace.

- Construire avec le climat en tenant compte du bio-climatisme dans les constructions : orientation des bâtiments, couleur des bâtiments, accepter voire favoriser une architecture contemporaine permettant une meilleur intégration es éléments techniques des énergies renouvelables,

- Améliorer l'efficacité énergétique, en recherchant la cohérence dans le choix des réseaux d'énergie.

Le développement des énergies renouvelables

- Eolien : possibilité de repérer sur le territoire les zones propices au déploiement du petit éolien (par exemple à axe vertical en toiture).

- Solaire photovoltaïque : s'appuyer sur les études existantes afin de définir les espaces sur lesquels des centrales photovoltaïques pourraient être implantées.

- En outre, il est recommandé de privilégier des sites déjà anthrophisés (friches industrielles, anciennes carrières, déchetteries, décharges, délaissés, d'autoroute ou de voie SNCF, sols pollués…)

- Cette préconisation s'inscrit dans les objectifs de la Charte Agricole du Pays d'Aix visant à préserver les activités agricoles,

- Solaire thermique : cette énergie destinée à produire de l'eau chaude convient parfaitement à notre territoire très ensoleillé. En moyenne annuelle, un chauffe-eau solaire peut couvrir 70% des besoins.

- Géothermie : la nappe phréatique de Pertuis est reconnue pour son fort potentiel géothermique. Les études nécessaires seront réalisées pour développer de cette énergie.

Le document stratégique du PLU : Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Le PADD est une pièce constitutive du dossier de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il définit les orientations générales 'aménagement et d'urbanisme retenues pour la commune sur l'ensemble pour l'aménagement de son territoire, le PADD constitue également le cadre de cohérence interne du PLU.

Fondé sur le diagnostic territorial et la prise en compte des politiques sectorielles et/ ou supra-communales, il constitue le support de la réflexion politique sur l'aménagement, le renouvellement et l'organisation de l'espace communal.

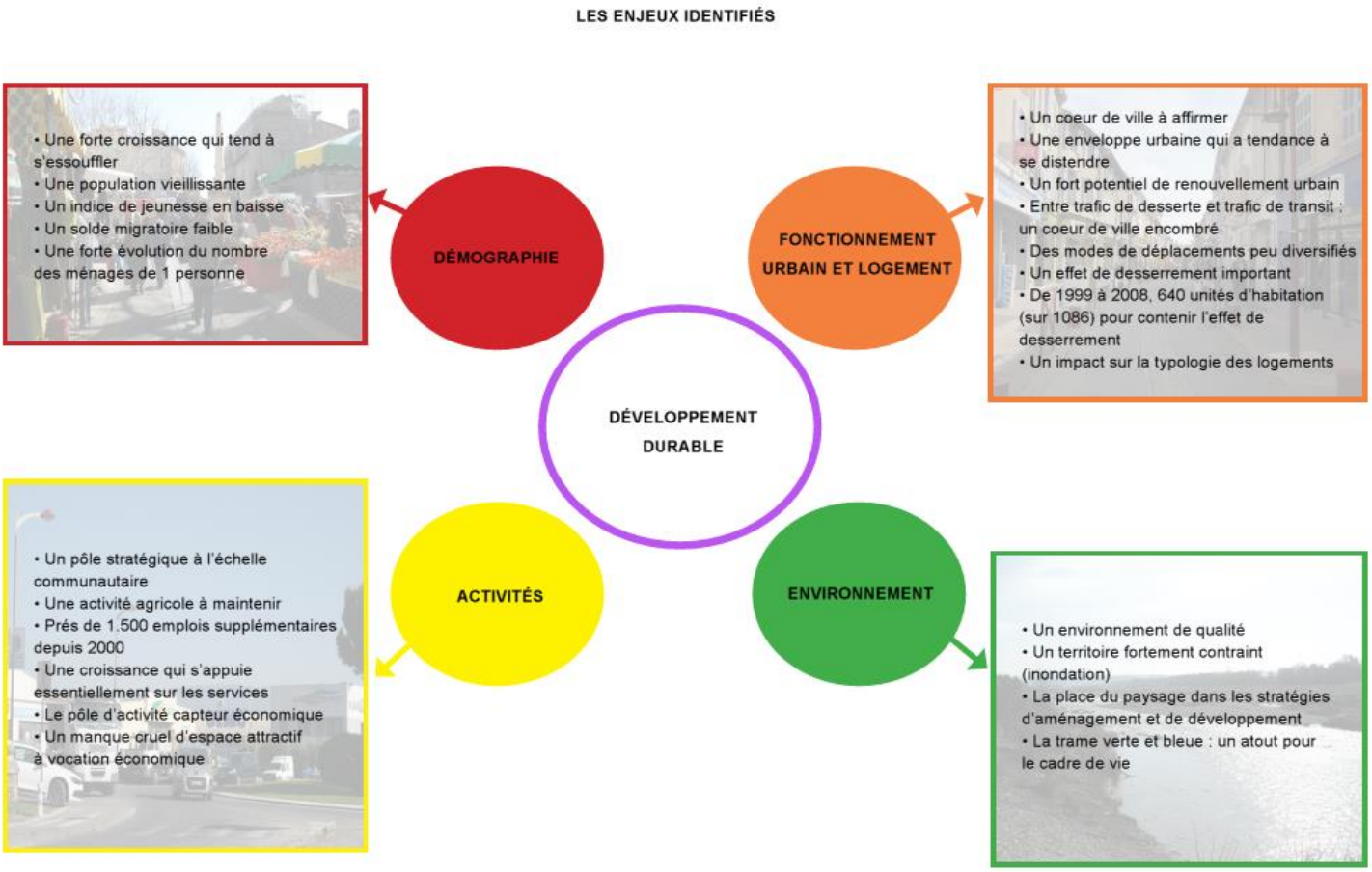

Figure 7 : Enjeux de la commune de Pertuis, source : PLU de la commune de Pertuis

ATOUTS	FAIBLESSES
- Fort potentiel de renouvellement urbain - Très bon niveau d'équipement et de services - **Offre en transports en commun performante** - Desserte routière et autoroutière de premier plan - Bon taux d'emplois - Environnement riche - …	- **Le vieillissement de la population** - L'indice de jeunesse faible - Le ralentissement démographique - La tendance à l'étalement urbain - Une offre de transports en commun peu ou mal reconnue - **Le commerce de centre-ville en concurrence avec le pôle d'activités** - A l'échelle de la CPA, absence 'offre foncière attractive à vocation économique
OPPORTUNITES	**RISQUES**
- Potentiel de renouvellement urbain et de diversification de l'offre en logements - **Position stratégique dans le Val de Durance et la CPA** - Pôle d'emplois du Sud Luberon - Potentiel de développement économique d'avenir en relation avec ITER (la Valée des énergies) - Potentialité pour devenir un des pôles urbain stratégique e la CPA - **Dynamique communautaire**	- Dilution progressive de la ville dans un tissu urbain continu - Déstructuration des espaces ruraux - Forte exposition aux risques naturels - Persistance du ralentissement démographique - Perte d'équilibre entre qualité environnementale et paysagère et développement urbain économique - ….

Figure 8 : Atouts et faiblesses de la commune de Pertuis, source : PLU de la commune

De ce tableau, on peut ressortir plusieurs points importants dans le diagnostic du territoire de la commune de Pertuis. Dans un premier temps, l'offre en transport en commun performante de la commune et notamment sa ligne directe avec Aix-en-Provence permettrait à la population des deux communes de pouvoir se rendre facilement sur les lieux de la Médiathèque.

Sa position stratégique dans le bassin Val de Durance et du Sud Luberon lui donne l'avantage d'être au cœur de nombreuses communes et ainsi de pouvoir attirer une population plus importante.

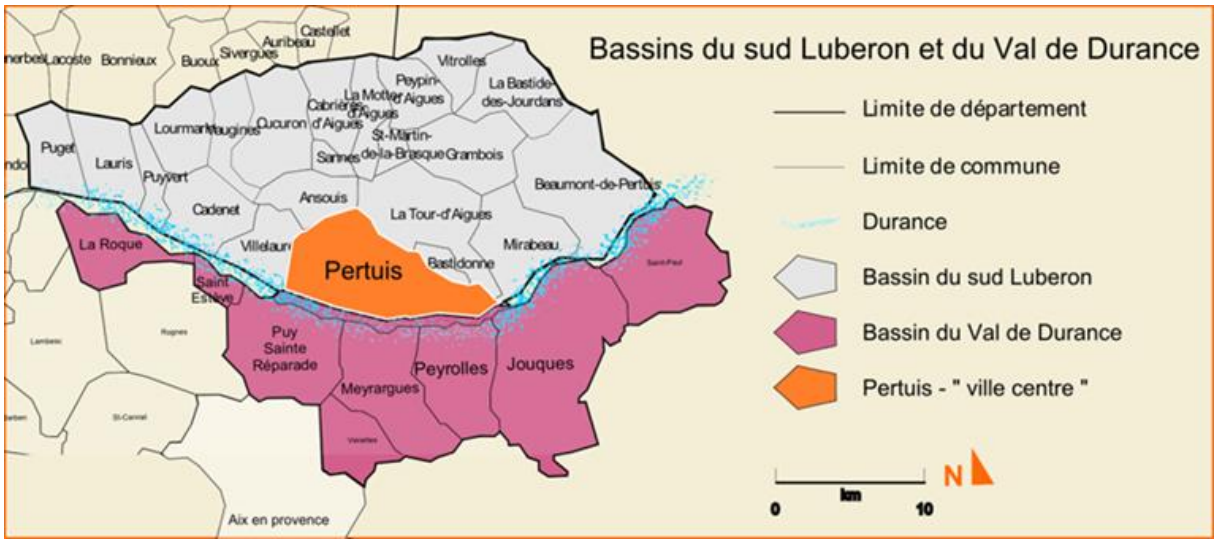

Figure 9 : Carte des Bassins de vie entourant la commune de Pertuis, source : http://www.cbesudluberon.com/definition-cbe/

Cette population pourrait être une réponse face aux faiblesses de la commune. La médiathèque se trouvant dans le centre-ville, avec son attraction, elle pourrait aider au re-lancement de l'activité commerciale de ce dernier, qui est en concurrence direct avec l'activité commercial du pôle activité se trouvant dans la zone industrielle.

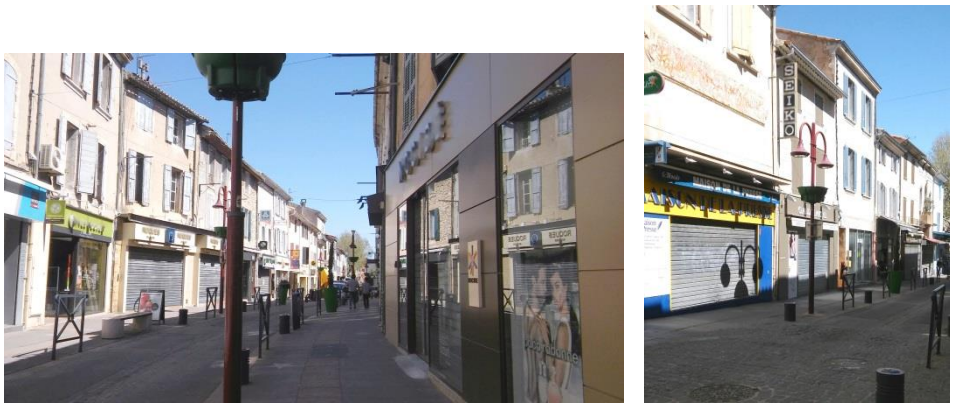

Figure 10 : Photo de la rue commerçante du centre-ville de Pertuis, source personnelle

Le vieillissement de sa population est un point important à prendre en compte dans l'offre culturelle que la médiathèque pourrait proposer. En effet, elle devra pouvoir proposer toutes sortes d'offres pouvant convenir à toutes les tranches d'âges avec notamment l'accent sur cette évolution.

Le diagnostic environnemental

Le rapport de présentation traite l'état initial de l'environnement détaillé en abordant l'ensemble des domaines de l'environnement : patrimoine géologique et archéologique, patrimoine naturel, trame verte et bleue, patrimoine paysager et bâti, ressource en eau, risque naturels, etc… Au cours de l'élaboration du PADD, divers domaines ont été abordés avec les élus. Ainsi, au travers de réunions de travail, des points de vigilances ont été soulevée permettant d'avancer dans la composition du PAD et des orientations.

THEME	Enjeux/ objectifs environnementaux
Milieux naturels et biodiversité	Préserver la diversité des espèces et les habitats naturels, les continuités écologiques et restaurer, réguler l'accès à la nature et aux espaces verts
Ressource en eau	Préserver les écosystèmes aquatiques et les zones humides. Assurer la protection de la ressource en eau contre toute pollution et la restauration de la qualité des eaux superficielles et souterraines. Garantir l'approvisionnement en eau potable et une juste répartition de la ressource. Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées et pluviales.
Sols et sous-sols	Limiter la consommation des espaces naturels et agricoles et l'étalement urbain Prendre en compte et préserver la qualité des sols Préserver les ressources du sous-sol.
Cadre de vie, paysages et patrimoine naturel et culturel	Protéger, mettre en valeur, restaurer et gérer les sites et paysages naturels et préserver les sites et paysages urbains, sauvegarder les grands ensembles urbains remarquables et le patrimoine bâti.
Risques	Assurer la prévention des risques naturels, industriels ou technologiques.
Déchets	Prévenir la production de déchets et les valoriser en priorité par réemploi et recyclage
Bruit	Prévenir, supprimer ou limiter les nuisances Préserver des zones de calme
Energie, effet de serre et pollution atmosphériques	Prévenir, surveiller, réduire ou supprimer les pollutions atmosphériques Economiser et utiliser rationnellement l'énergie Lutter contre les émissions de gaz à effet de serre Prendre en compte le changement climatique

Figure 11 : Tableau des enjeux environnementaux de la commune de Pertuis, source : PLU de la commune

Le patrimoine

La commune de Pertuis possède 130 monuments qui sont classés « monument historique », soit inscrits à l'inventaire général du patrimoine culturel :

L'église Saint-Nicolas (XVe siècle – XVIe siècle) : classée depuis 1911, l'église St-Nicolas devient l'église paroissiale en 1398 après avoir accueillis le mobilier de l'église St-Pierre qui menacé de s'écrouler.

La tour Saint-Jacques : inscrite depuis 1930, cette tour est la seule survivante des sept tours carrées du rempart du XIVe siècle.

La façade de la Maison de la Reine Jeanne : cette demeure reste un mystère quant à l'identité de pour qui elle fût bâti. Elle est propriété privée depuis 1931

Le donjon du XIIe siècle : il abrite l'office de tourisme depuis 1984 et est le seul vestige du château construit par Guillaume de Forcalquier.

La chapelle de la Charité : ancien hôpital du XVIIe siècle, classée monument historique depuis 1984.

L'ancien couvent des Carmes : classé depuis 1997. Le couvent des grands Carmes est fondé à la fin du XVe siècle. Après la destruction la destruction de la première église pour une tornade en 1515, l'édifice est rebâtit. Le bâtiment a depuis très peu évolué jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

La commune de Pertuis possède également 28 objets classés au titre des objets des monuments historiques. Ces objets sont conservés dans quatre lieux : cinq dans l'ancienne chapelle de la Charité, un dans la chapelle de la chapelle de la Charité, un dans la chapelle du collège et vingt et un dans l'église Saint-Nicolas.

Les activités culturelles présentent sur la commune

- Cours de peinture et de dessin, tous niveaux, enfants et adultes avec exposition de fin d'année en juin (à 15 min à pied de la future médiathèque).
- Connaissances philatéliques et numismatiques (étude ou collection de timbres-poste), échanges, montage d'exposition le dimanche matin, mercredi et soirée (à 15 min à pied)
- Cours de dessin et sculpture (modelage, bois, fer…), exposition libre et modèle vivant. Exposition dernière semaine de septembre à l'association. (à 5 min à pied)
- Cours de dessin, peinture, techniques mixtes pour tout âge. Stage pendant les vacances scolaires. Semaine de l'enfance, exposition, partenariat avec le club de philatélie. (à 6 min à pied)

- Cours de bandes dessinées et d'illustrations, peinture, gravure, infographie… Stages d'écriture. Sur Aix-en-Provence et Cadenet seulement soit respectivement à 30 min et 20 min en voiture.
- Cours de dessin, pastel, peinture à l'huile, aquarelle. Journée des associations, exposition annuelle à la Chapelle de la Charité, stages de peinture en extérieur. (à 6 min à pied)
- Stages en juin ou septembre d'art floral avec exposition annuelle. (à 20 min à pied)
- Maquettes statiques (avions, voitures, bateaux) et recherches historiques. Participation aux expositions régionales. (à 10 min en voiture ou 41 min à pied).
- Ateliers et stages de pratiques artistiques liées à l'argile pour public de tout âge. (à 5 min à pied).
- Club de bridge avec cours collectifs tout niveau, participation aux tournois de régularité et compétitions régionales et nationales. Tous les après-midis sauf le vendredi. (à 25 min à pied).
- Club d'échec, les mardis soir pour les enfants et les vendredis soirs pour les adultes. (à 15 min à pied cependant un bon nombres de bâtiments ont brulé et ne sont pas tous très bien fréquentés) Et autres clubs de jeux chez les membres (Jeu de rôle sur table), scrabble.
- Nombreuses activité musicales : Orgues (à 2 min), ateliers pour le chant avec des stages (à 6 min), Choral (individuel et collectif), Pratique de la flûte (cours à la carte), atelier d'écriture de chansons. Tous disposent de manifestation de fin d'année avec un concert ou autre.
- Cours de langue hebdomadaire, cours de chant et de danse mensuel. Cours de couture à la demande. (à 15 min à pied cependant un bon nombre de bâtiments ont brulé).
- Initiation aux nouvelles technologies numériques, débats et commentaires sur des photos, projections, cours sur ordinateurs, prises de vue studio et extérieur. (à 8 min à pied).
- Atelier théâtre (à 8 min à pied).

De nombreux ateliers culturels existent avec une forte dominance pour le dessin, la peinture etc. Certaines activités sont disponibles mais loin du centre-ville ne permettant pas à toutes les personnes de s'y rendre. Les autres sont souvent regroupées et doivent partager un même lieu réduisant considérablement, pour les actifs ou personnes ne pouvant pas se déplacer (non véhiculé ou personnes âgées ou en bas âges) d'avoir des créneaux horaires adaptés.

Il existe plusieurs musées mais aucun sur la ville de Pertuis. On peut trouver le Musée Marc Deydier à Cucuron (12 km), le Musée Extraordinaire à Ansouis (8 km), le Musée des arts et des métiers du vin à Ansouis (8 km), le Musée de Géologie et d'Ethnographie à la Roque d'Anthéron (25 km)… Des conservatoires comme le Musée d'histoire local à Jouques (15 km), le Conservatoire des Ocres et des pigments appliqués à Roussillon (44km)…

La ville de Pertuis récence environ 90 associations culturelles à Pertuis, proposant toutes sortes de services comme des activités culturelles, des aides à la personne, des groupes de soutient, etc.

Les activités sportives

Pertuis compte 77 équipements sur ses installations sportives :

- 3 bassins de natation
- 1 boulodrome
- 1 circuit/piste de sports mécaniques
- 6 courts de tennis
- 9 équipements d'activités de forme et de santé
- 17 équipements équestres
- 3 équipements d'athlétismes
- 1 mur et fronton
- 1 parcours sportif/santé
- 2 pas de tir
- 3 plateaux EPS
- 2 salles de combat
- 4 salles multisports
- 7 salles ou terrains spécialisés
- 6 salles non spécialisées
- 1 site d'activités aquatiques et nautiques
- 2 sites de modélisme
- 1 structure artificielle d'escalade
- 7 terrains de grands jeux

Gymnase Verdun-Est : à 11 min à pied de la future médiathèque, est un complexe sportif qui propose différentes activités sportives tel que le tennis de table, une salle spécifique de gymnastique, une salle multisport (basket-ball, volley-ball, handball, tumbling, arts martiaux et badminton), un stand de tir couvert (carabine, pistolet, plateaux)

Stade Verdun : à 11 min à pied. Le stade propose une activité d'athlétisme (saut, lancer et course sur piste) ainsi qu'un terrain mixte pour le football, basket-ball (air de proximité) et le handball.

Les courts de tennis sont situés à environ 20 min à pied du lieu de la future médiathèque.

Une piscine municipale est à disposition à environ 20-25 min à pied et propose des activités aquatiques comme la natation synchronisée, la baignade de loisir, le water-polo, la natation course sportive.

Le Gymnase St Roch se situe à environ 10 min à pied. Il propose une salle multisports avec différentes activités : basket-ball, tir à l'arc, arts martiaux, volley-ball et handball. Une salle de judo est également à disposition.

Le stade Bonaud se trouve à environ 10-12 min à pied et propose un terrain de football.

Le complexe sportif le Farigoulier se situe à environ 10 min en voiture et propose un site d'aéromodélisme, un stand de tir (carabines, armes réglementaires et arbalètes), un terrain de football, un terrain de rugby, un site de modélisme automobile, un site de pêche sportive à la mouche et au lancer, un parcours de santé et une piste de moto cross.

Le Boulodrome Goujon se trouve à 5 min à pied et propose un terrain de boules pour le jeu de la pétanque et jeu provençal.

Le Setti de Barba se trouve à environ 15 min à pied et propose une salle polyvalente/des fêtes/non spécialisées pour les activités telles que la gymnastique volontaire, le tai chi chuan, des arts martiaux et des échecs. On trouve en plus un terrain mixte de proximité.

Le Tourier situé à 15 min environ propose un plateau EPS/ salle multisports (basket-ball, handball, escalade, volley-ball, badminton) ainsi qu'un stade d'athlétisme (course sur piste, saut et lancer). Il propose également un terrain de football.

Le Box stade Bonnaud à 5 min à pied propose une salle de danse ainsi qu'une salle de musculation pour des activités de formes et santés et de danses.

Le gymnase du lycée Val de Durance situé à 30 min à pied propose une salle multisports (handball, basket-ball…), une salle polyvalente (arts martiaux, gymnastique…) ainsi qu'un plateau EPS (athlétisme).

L'espace aquagym se trouve à environ 30 min à pied. A cette même distance on peut trouver la salle « Grimper » pour faire de l'escalade sur PAH.

De nombreuses activités sportives sont proposées à proximité du centre-ville de Pertuis mais principalement des activités de balle et ballon et d'extérieur.

Carte des lieux de quelques activités sportives et culturelles dans le centre-ville de Pertuis

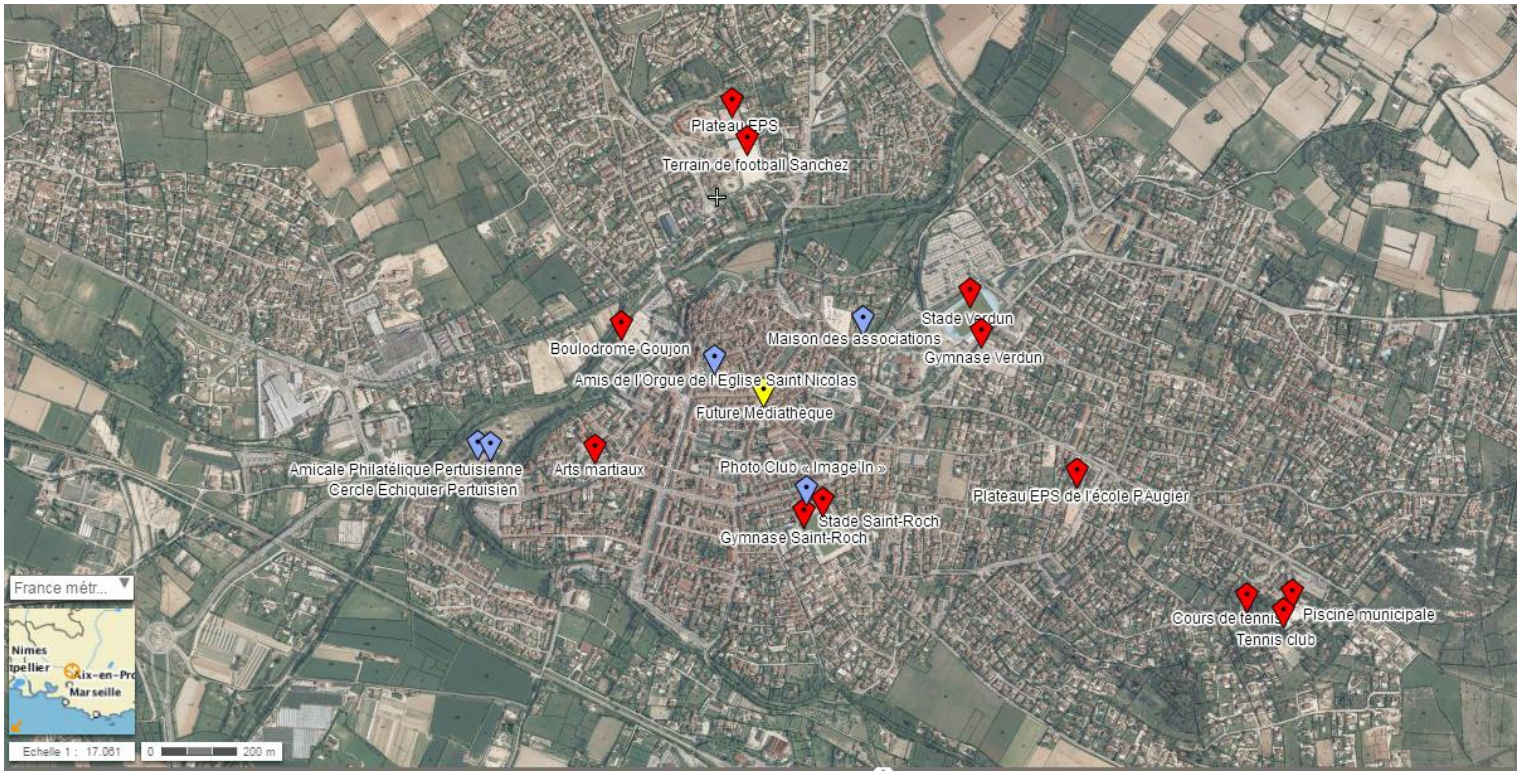

Figure 12 : Carte des activités culturelles sur la commune de Pertuis, source : géoportail + http://www.webvilles.net/sports/84089-pertuis.php

III- Le projet de la Médiathèque

La future médiathèque se situe en plein cœur du centre-ville de la commune de Pertuis. Elle se fera dans l'ancien couvent des Carmes à Pertuis : Il est nommé l'ancien couvent des Carmes depuis le 7 septembre 1997.

À l'origine, le couvent des Grands Carmes, est fondé à Pertuis à la fin du XVe siècle. Après la destruction de la première église par une tornade en 1515, l'édifice actuel est rebâtit de 1521 à 1535. Le bâtiment a très peu évolué jusqu'à la fin du 18e siècle. Vendu comme bien national sous la Révolution, l'église est devenue un théâtre, puis à la fin du XIXe siècle, un magasin de quincaillerie jusqu'à sa fermeture et son classement monument historique.

Figure 13 : Devanture de la médiathèque de Pertuis avant et après les rénovations, source : http://passion-patrimoine.luberon.fr/blog-les-carmes-pertuisiens-50.html+ source personnelle

La Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est engagée depuis 2001 dans une réflexion sur les équipements culturels d'intérêt communautaire. Le projet pertuisien entre dans cette logique dans la mesure où il devrait contribuer à une meilleure cohérence dans l'organisation de l'offre culturelle au sein du bassin de vie « Val de Durance », l'émergence de stratégies culturelles territoriales innovantes, et une meilleure répartition territoriale des fonctions culturelles de centralité. C'est à partir de ces objectifs politiques que le projet culturel et architectural a été élaboré par l'équipe et proposé à la CPA.

L'ensemble bâti des Carmes à Pertuis raconte une histoire mouvementée de ce parcours de près de cinq siècles, les bâtiments conservent ajouts, blessures, excroissances ou mutilations qui, paradoxalement, en révèlent l'histoire chaotique tout en en masquant cependant souvent la nature essentielle. C'est donc avant tout une démarche de dévoilement, d'élagage, de clarification de l'état existant qui s'impose afin de mettre en valeur toutes les composantes historiques du bâtiment.

Mais avant tout, la destination finale de l'édifice est d'abriter un équipement culturel majeur de 2700 m² s.d.o. Il convient donc d'harmoniser les patrimoniales avec l'ensemble des contraintes programmatiques induites par la réalisation d'une médiathèque parfaitement fonctionnelle et répondant à des critères exigeants de qualités techniques et de confort.

Le marché de définition relatif aux études pour la création d'une médiathèque intercommunale sur le site de l'ancienne église des Carmes à Pertuis est établit de 2006 à 2008.

De 2009 à 2010 le marché pour la programmation est établit, abcd (programmation culturelle) est intégré dans l'équipe conduite par l'agence Morris-Renaud – PROJET LAURÉAT.

L'outil répond donc aux attentes du public actuel dans un monde où les supports de l'information et du savoir sont en évolution permanente, mais où, également, la pérennité de l'écrit implique le respect de conditions essentielles à l'accueil du public : accueil, clarté, lumière, lisibilité des espaces, silence, relation à l'autre, etc.

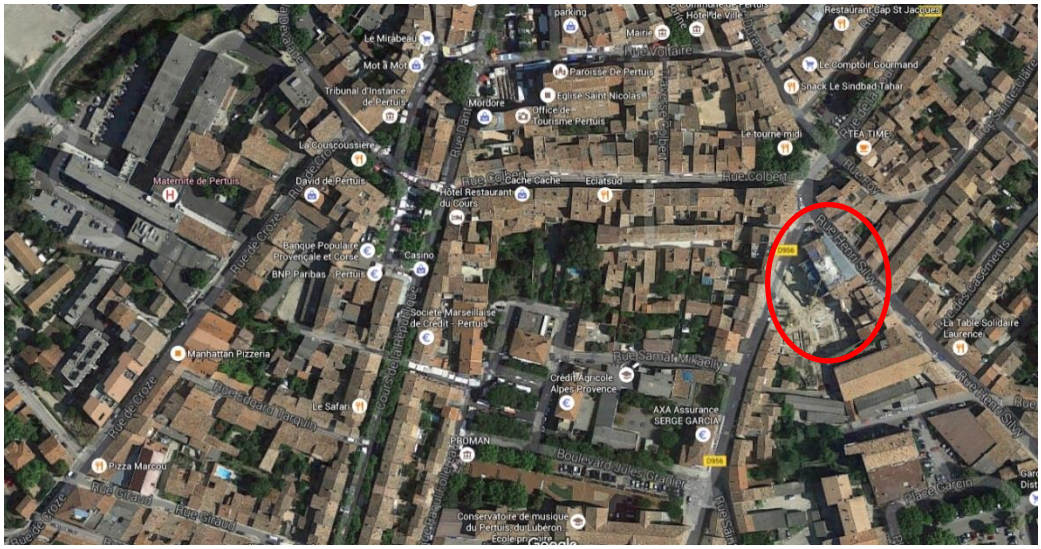

Figure 14 : Localisation de la médiathèque dans le centre-ville de Pertuis, source : maps

Contexte et enjeux

La lecture publique à l'échelle de la CAP

Actuellement, aucun réseau de lecture publique n'existe (pas de catalogue commun, pas de carte unique) à l'échelle du territoire du Pays d'Aix.

En ce sens, le projet déclaré d'intérêt communautaire a vocation à être exemplaire. Son exemplarité peut en effet déclencher un effet levier pour la structuration du réseau de Val de Durance et celle u réseau de la CPA, voir même d'un réseau régional.

La situation actuelle de la lecture publique est marquée par :

- Une cohérence à trouver à l'échelle du Pays d'Aix
- Une lacune en équipements adaptés, en voie d'être comblée, sur le territoire

La CPA mène déjà des actions dans le domaine de la lecture publique :

- L'aide financière à l'informatisation des bibliothèques et à la constitution des collections
- Les animations autour du livre dans les bibliothèques (Commun 'auteur, Festival e l'Imaginaire)
- Si aucun réseau n'a été institutionnellement crée, de fait, des pratiquent existent déjà à l'échelle communautaire. Ainsi, 30% des usagers de la Cité de Livre (bibliothèque Méjanes à Aix) sont issus de la communauté d'agglomération.

Il est à noter que la médiathèque de Vitrolle (dont la dimension numérique a été fortement développée) ouvrira au début de l'année 2016, quelques mois avant la médiathèque intercommunale. Ces deux équipements formeront donc un tandem fortement structurant pour le territoire. Une mise en cohérence s'impose donc, au niveau des collections, des services et de l'action culturelle qui y seront développés.

A l'échelle du Val de Durance

La lecture publique dans le Val de Durance est marquée par des lacunes importantes :

- La bibliothèque de Pertuis présente des moyens en dessous des exigences de l'Etat (0.07 m² par habitant, soit 1400 m² minimum)
- Une forte disparité existe entre les équipements du territoire en termes de statut (bibliothèque municipale ou associative), des moyens (superficie, personnel, collection) et de résultats,

- Plusieurs bibliothèques disposent de moyen très limités (Meyrargues, Le Puy-Sainte-Réparade, Peyrolles) alors que les villes où elles sont implantées comptent plus e 3000 habitants,
- Un nombre limité de professionnels issus de la filière culturelle est présent sur le territoire une seule bibliothèque, celle de Jouques, répond aux normes (313 m², 2 salariés professionnels),
- La bibliothèque de Saint-Estève-Janson (307 habitants) présente de très bons résultats en termes de fréquentation,
- Le projet à la Roque d'Anthéron de municipaliser et de développer la bibliothèque n'est pas encore lancé,
- Quant au projet de Meyrargues, il est en phase de réouverture après l'incendie subi à l'automne 2009.

D'après cet état des lieux, l'enjeu majeur du projet de Pertuis est bien de mettre en cohérence le territoire du Val de Durance par le développement d'une offre adaptée en documents et en services, avec des professionnels de la lecture publique. La création d'une médiathèque « tête de réseau » représente le premier pas vers une structuration et une amélioration de l'offre en lecture publique.

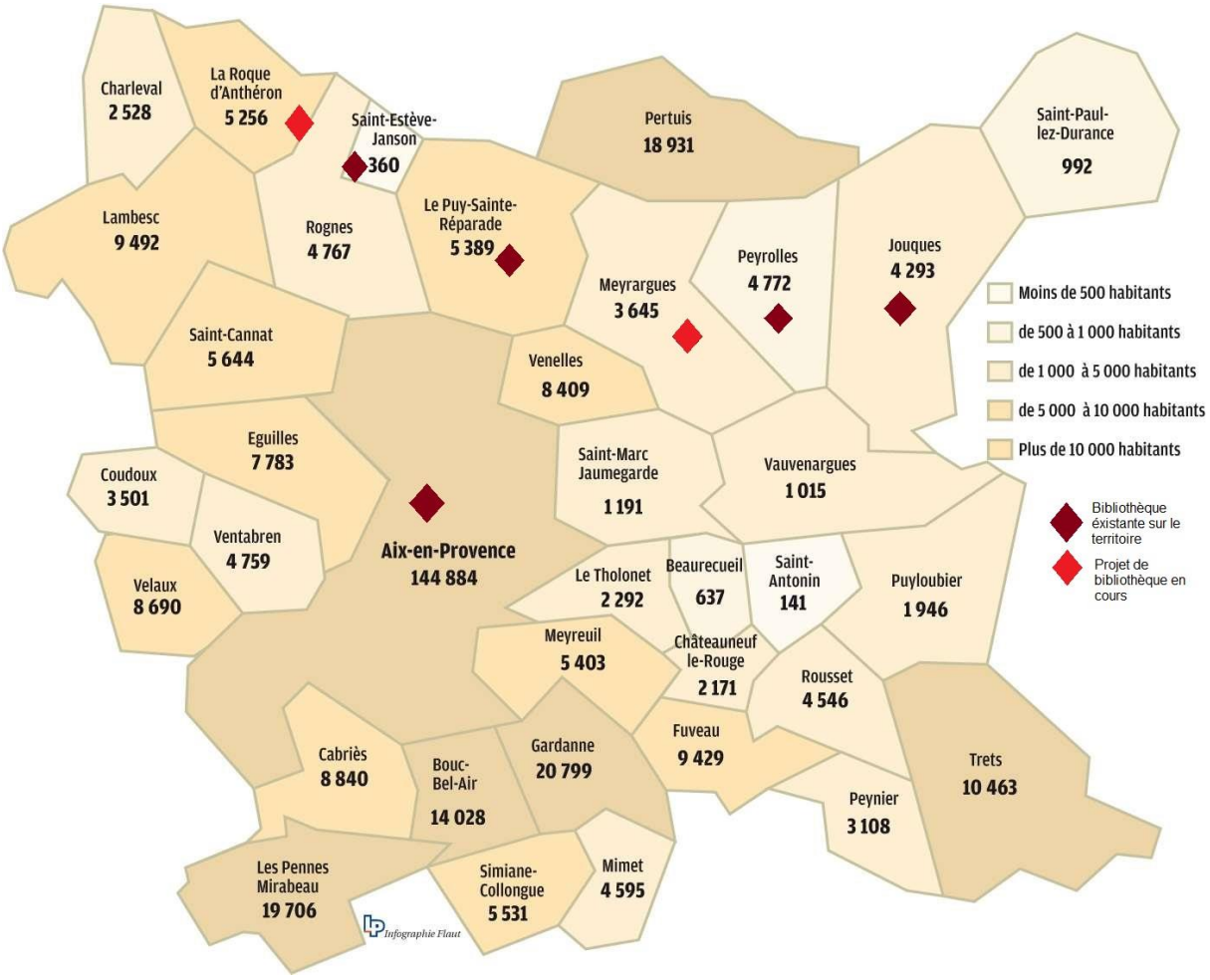

Figure 15 : représentation des communes possédant une bibliothèque ou médiathèque, source : http://www.lineoz.net/forum/viewtopic.php?f=13&t=20029&start=850 + modification

Les objectifs principaux du projet de lecture publique

Comme cela est affiché dans la délibération du Conseil Communautaire (14 juin 2005), « la Communauté d'agglomération s'est […] engagée depuis 2001 dans une réflexion sur les équipements culturels d'intérêt communautaire. Le projet pertuisien entre dans cette logique dans la mesure où il devrait contribuer à :

- Une meilleure cohérence dans l'organisation de l'offre cultuelle au sein du bassin de vie Val de Durance,
- L'émergence de stratégies culturelles territoriales innovantes,
- Une meilleure répartition territoriale en fonction culturelles de centralité,
- La création d'un pôle de ressources « lecture publique » pour les communes du Nord de la Communauté, en particulier comme « tête de réseau informatique » pour ces bibliothèques… »

Répondre aux besoins du territoire en lecture publique

La vocation intercommunale de médiathèque de Pertuis est clairement affirmée.

« Le développement de la lecture publique au sein du Val de Durance est un enjeu majeur : il s'agit non seulement d'atteindre un niveau d'équipement correct et d'accroître les taux de lecture mais surtout de sensibiliser élus et habitants autour de cette question ».

Dans un contexte local marqué, on l'a vu, par de nombreuses lacunes, l'enjeu majeur du projet de Pertuis est bien de créer un équipement structurant sur le territoire et d'initier une mise en cohérence du Val de Durance par le développement d'une offre adaptée, avec des professionnels de la lecture publique.

Le bassin de population à desservir par la médiathèque de Pertuis est de 25 000 habitants. Cet équipement a donc vocation à rayonner sur la ville et sur le Val de Durance. Une partie de la fréquentation sera aussi le fait d'habitants du Su Luberon, même si ce secteur est bien équipé en médiathèques. L'offre en documents et en services s'adresse donc à la fois aux habitants de Pertuis et, plus largement, à ceux du territoire. La population de Pertuis est une population relativement jeune.

Dans la population active de 15 à 64 ans, les employés sont en tête suivis des professions intermédiaires, des ouvriers, des cadres, artisans et enfin des agriculteurs exploitants. A savoir que sur les actifs, 44.8% travaillent dans la commune de résidence et 55.2% à l'extérieur. Le diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans et plus, sont les CAP et BEP (20.5%). 17.1% des jeunes sont sans diplôme, 16.7% sont titulaires d'un BAC ou d'un Brevet professionnel. 29.2% sont issus de l'enseignement supérieur.

Les offres documentaires, d'action culturelle et e services doivent donc tenir compte de ces spécificités.

Enfin, « selon l'inventaire communal réalisé par l'INSEE, Pertuis possède une attractivité importante, notamment par rapport aux commerces (le rayon d'attractivité des garages, banques, magasins de vêtements… dépasse 12 kilomètres) mais également par rapport aux services de santé (hôpital, laboratoire d'analyses, spécialistes...) et le lycée « Val de Durance » a un rayon d'attractivité de 12.8 km.

Par ailleurs, Pertuis est un lieu de passage obligé pour le Sud Luberon et forme très nettement, au niveau des réseaux de circulation, en entonnoir.

Une implantation territoriale complexe à prendre en compte.

Selon l'étude u Cabinet Altitude (février 2004) : « La commune de Pertuis est la seule commune de la communauté du Pays d'Aix à appartenir au département du Vaucluse. Cette particularité, tout à fait original pour une communauté d'agglomération, est un élément important à prendre en compte. Le département est souvent un partenaire financier important dans le cadre de ce type de projet d'équipement. Or, comment solliciter la contribution du département du Vaucluse pour un équipement voué à rayonner en direction de communes des Bouches-du-Rhône ? De même, si le Conseil Général des Bouches-du-Rhône est sollicité, comment justifier d'une aide à la création d'un équipement implanté sur un département autre ?

Le problème de découpage territorial se pose non seulement pour le financement mais également par rapport à la mise en réseau d'équipements : concernant la lecture publique, deux territoires d'action se chevauchent, celui de la BDP des Bouches-du-Rhône (basée à Marseille) et celui de la BDP du Vaucluse (basée à Sorgues).

Malgré ces découpages territoriaux complexes, le choix du bassin de vie Val de Durance a sa légitimité. La commune de Pertuis occupe en effet une situation de carrefour entre le Pays d'Aix et le Luberon et fait fonction de ville-centre pour les communes du Sud Luberon et, dans une moindre mesure, pour celles du Nord de la CPA.

Par ailleurs, cette implantation peut en devenir sa force. L'orientation résolument numérique des nouvelles médiathèques fait abstraction de l'implantation géographique. La médiathèque de Pertuis devra donc soigner son projet numérique, notamment son portail, en partenariat étroit avec l'Agence Régional du Livre PACA. A terme, ce portail aura vocation à s'étendre régionalement. Il posera les fondements d'un réseau, véritable lacune intercommunale et régionale. In incitera à la mutualisation des services, lacune importante de l'ensemble du territoire de la CPA et plus largement, du territoire Aix-Marseille.

De plus, des services inexistants sur notre territoire et nullement proposés par les BDP pourront y être développés. Ils seront à la fois dédiés aux professionnels et au public ainsi incités à se déplacer in situ.

Enfin, la beauté architectural de l'ancien couvent des Carmes, largement mise en valeur par le cabinet Morris et Renaud, sera à renforcer notamment par son aménagement intérieur qui ne devra par l'occulter pour en permettre des visites purement touristiques.

La dimension intercommunale

Les médiathèques constituent le premier réseau culturel français et « l'un des tous premiers réseaux culturels de proximité ». Ce sont des espaces publics ouverts à tous, facilitateurs du lien social. « Le cadre intercommunal a commencé à faire ses preuves, permettant d'étendre les services à la population et d'en mutualiser la gestion, moyennant une gamme étendue d'options, de la mise en réseaux d'équipements communaux au transfert intégral d'équipements », *La gazette des communes n°28/2230, juillet 2014*

Plutôt qu'un réservoir de ressources documentaires (chevauchant les missions des BDP), il est proposé de développer un portail intercommunal, cœur d'expérimentation d'un futur portail régional, en partenariat avec l'ARL-PACA (Agence Régionale du Livre) ainsi que des services à vocation intercommunale notamment dans les domaines de l'innovation numérique et de la culture scientifique. La Médiathèque des Carmes sera ainsi moteur d'une dynamique de réseau dans le but d'une mutualisation et d'un développement des services rendus à la population.

Le réseau intercommunal aura pour principe de se fonder sur une coordination, en allégeant certaines missions et en évitant la redondance, à l'instar des bibliothèques suisses, plutôt que sur une centralisation qui aurait pour inconvénient de rigidifier le fonctionnement en laissant insuffisamment d'autonomie aux équipements.

Les spécificités territoriales (Aix-en-Provence, Vitrolles, Gardanne, Pertuis) sont fortes et doivent être respectées. Il est à noter que la Ville de Martigues pourrait s'associer à notre réseau, sa médiathèque étant particulièrement dynamique et soucieuse de mutualiser services et compétences.

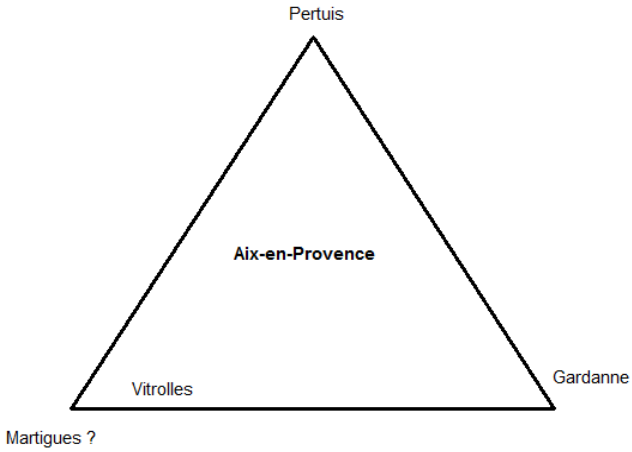

Figure 14 : Réseau intercommunal, source personnelle

Un portail documentaire exemplaire ??

La création de services uniques en bibliothèque sur le Pays d'Aix.

- ⇨ Un fablab : « fabrication laboratory » ou « laboratoire de fabrication »

Lieu ouvert au public et aux entreprises où sont mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

C’est aussi un espace collaboratif de rencontre et e création qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques : objets décoratifs, objets de remplacement. (page 20)

- ⇨ Un espace de co-working

Le co-working, travail coopératif ou encore co-travail est un type d’organisation du travail qui regroupe deux notions : un espace de travail partagé, mais aussi un réseau de travailleurs encourageant l’échange et l’ouverture. C’est un domaine de l’économie collaborative (page 22)

- ⇨ Une vocation patrimoniale territoriale : « les archives vivantes »

Outre sa dimension locale : cette médiathèque travaillera en synergie avec les autres équipements et évènements culturels locaux (école de musique, théâtre, cinéma, Festival de Musique de la Roque d’Anthéron, etc.). Elle devra conserver une dimension patrimoniale, tant dans son architecture (évoquée plus haut) que dans ses services.

Le projet « archives vivantes » vise à constituer, mettre à disposition et valoriser une base de donnée patrimoniales, essentiellement accessible via le futur portail web intercommunal. Constituée selon un mode participatif, elle abordera divers aspects de l’histoire des villes u réseau. Entre autres types de sources, la collecte d’archives personnelles sera l’occasion d’une approche subjective de cette question. Ainsi, un récit commun de la ville et plus largement, du territoire, sera construit à plusieurs voix.

Plans

Emplacement

Rez-de-chaussée

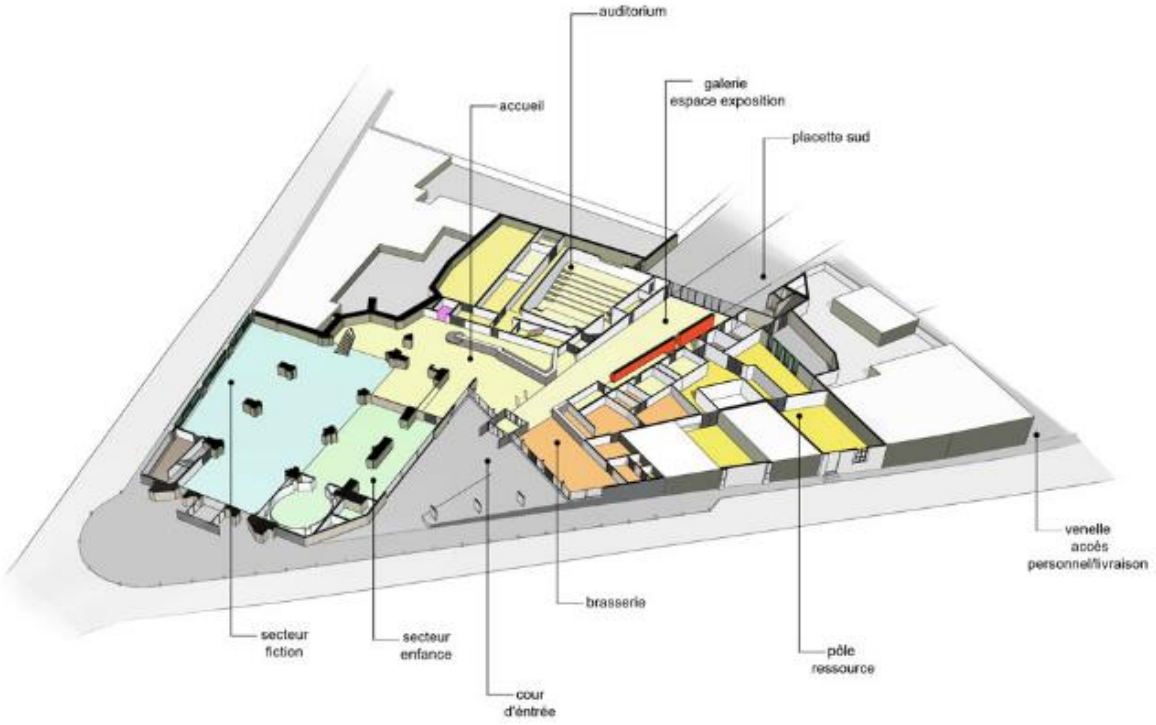

1ère étage

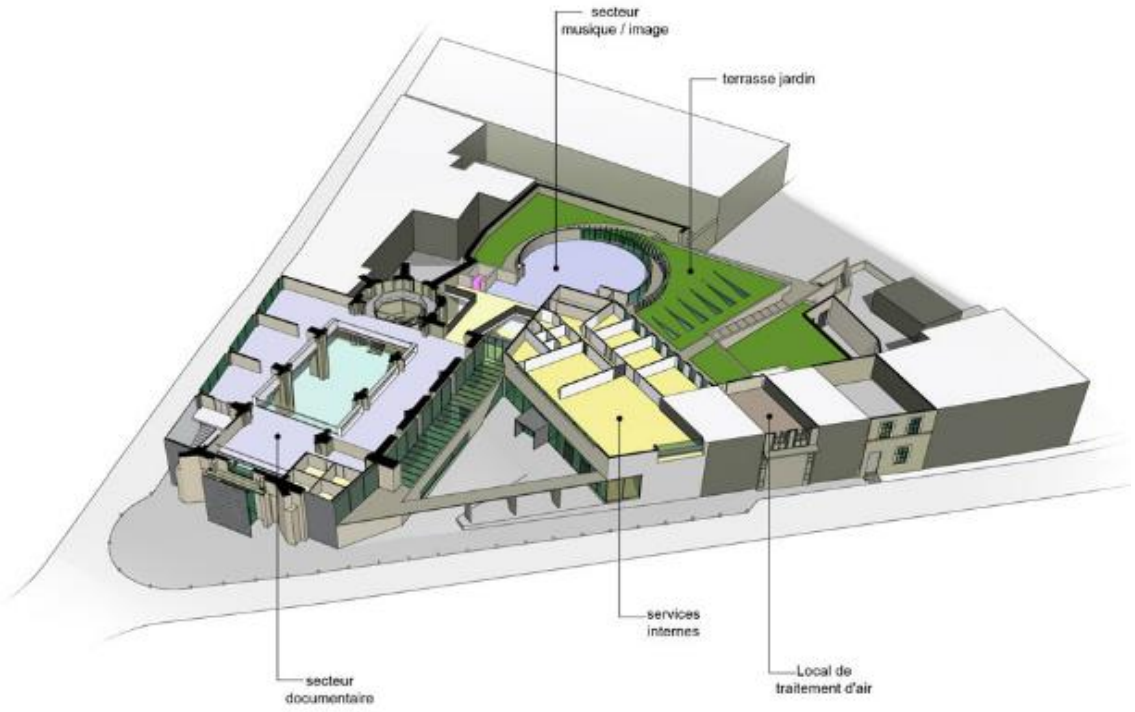

Figure 15 : Plan de la médiathèque de Pertuis, source : ***http://ville-pertuis.fr/mediatheque***

Une médiathèque pour tous à haut niveau de services

Les 10 concepts à l'œuvre

- Innovation (inventer) : espace co-working, espace Fab Carmes
- Contemplation (regarder) : couvent des Carmes, galerie
- Méditation (penser, travailler) : espaces de travail
- Circulation (butiner) : collections
- Action (rire et jouer) : jeux vidéo, jeux sur table
- Evasion (écouter et visionner) : espace image et son
- Réflexion (réfléchir, discuter, échanger) : auditorium, espace co-working, espace Fab Carmes
- Transmission (apprendre à chercher, partager ses connaissances, lire ensemble) : salle de formation, espace Fab Carmes, Archives vivantes
- Interconnexion (partager les ressources, mutualiser les compétences, travailler ensemble) : portail web, action culturelle, services hors les murs, espace image et son hors horaire d'ouverture de la médiathèque, espace co-working, espace Fab Carmes
- Fusion (recherche et littérature, cuisine et littérature) : dans et hors les murs.

Les objectifs à atteindre

Les études montrent que les villes dotées d'un équipement de qualité atteignent des taux de fréquentation représentant 20 à 40% de leur population. Par ailleurs, la présence d'un équipement important, loin de signifier la mort es plus petits, stimule leur fréquentation (constat effectué pour le réseau des bibliothèques de la communauté de communes des Sables d'Olonne). En effet, tout en fréquentant l'importante médiathèque implantée sur une autre commune, parce qu'ils y trouvent certains services qu'ils ne trouvent pas au sein de leur bibliothèque municipale, les lecteurs restent attachés à leur commune de résidence.

La réussite d'un tel réseau de bibliothèque suppose

- Une harmonisation au niveau de la gestion : harmonisation des normes utilisées, des pratiques professionnelles (notamment pour le catalogage des ouvrages : récupération des notices avec adhésion à un réservoir commun type BNF)
- Un catalogue commun
- Une carte unique/ un tarif unique.
- La possibilité d'emprunter et e rendre les documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau
- Une politique documentaire commune : gestion concertée et partagée
- Des actions d'animation sur l'ensemble du réseau.

Localement : 50% de pertuisiens pourraient devenir usagers de l'équipement (7000 adhérents à la médiathèque récemment ouverte de Mouans Sartoux – 10 274 habitants – pour un équipement de 1400 m²) : soit 11 000 inscrits pertuisiens plus un tiers d'adhérents des communes voisines, soit 5000 inscrits supplémentaires. Il aura pour fonction d'être un

équipement polyvalent destiné à participer à l'amélioration sensible du cadre de vie. La réhabilitation du couvent et son attraction touristique, les horaires d'ouverture adaptés au rythme de vie des habitants participeront du réaménagement qualitatif et de la revitalisation du centre-ville pertuisien.

La Médiathèque des Carmes établira des passerelles entre culture et économie en proposant différents outil :

- Des services aux entreprises : accueil de séminaires, espace co-working, livres et presse en langues étrangères à l'attention des chercheurs d'ITER et de Cadarache
- L'accueil des demandeurs d'emploi : documentation en lien avec les acteurs locaux spécialisés (pépinières d'entreprises).

Une plate-forme d'accès au numérique

- Accès gratuit à Internet wifi
- Formation à l'informatique et Internet : méthodologie de la recherche documentaires, usages du numérique, etc.
- Service aux demandeurs d'emploi : aie à la rédaction de curriculum vitae, ide à la recherche documentaire.
- Information sur les communes de la CPA
- Informations sur les services publics
- Information sur les entreprises
- Information sur le territoire : cartographie(s) multiples à développer
- Lieu d'expérimentation aux nouveaux contenus en lien avec Aix-Marseille French Tech.

Régionalement : une tête de réseau sur le bassin de vie du Val de Durance avec un portail mutualisé de dimension intercommunale, des services numériques innovants, des actions culturelles d'envergure (le festival « la littérature se dévore », les rencontres « science & fiction », « fusion » avec un tandem chercheur/écrivain, des conférences en partenariat avec ITER et l'AMU).

Les 8 pôles documentaires

Environ 10 000 documents seront basculés de la bibliothèque de Pertuis vers la médiathèque des Carmes. 50 000 documents resteront à acquérir et à équiper avant son ouverture. Il est fortement recommandé de ne pas étaler les acquisitions sur plusieurs années mais d'ouvrir en 2016 avec la totalité des documents, l'effet d'attraction d'un équipement nouveau étant très fort ; le taux d'emprunt des livres sera donc élevé dans les deux premières années. Des pôles documentaires incomplets auraient un effet d'offrir des rayonnages vides. L'impact sur le public serait alors extrêmement négatif.

10 000 documents sonores seront prêtés par la BDP des Bouches-du-Rhône (qui étend ses missions de prêt de documents à la région). Ceux-ci resteront à équiper en RFID (radio frequency identification) ; 40 000 documents seront à acquérir.

60 000 documents tous supports (jeux, livres, presse papier et numérique, CD, DVD, supports numériques) seront à répartir en 8 pôles :

- Voir/entendre
- Créer
- Imaginer
- Comprendre/Connaitre
- Pôle jeunesse
- Pôle ados
- Langue d'ici

Des collections en langues étrangères seront constituées et réparties dans les différents pôles afin de répondre aux demandes des usagers et d'inciter le personnel d'ITER à fréquenter les lieux.

Les services proposés

Un accueil généreux

Une banque à usage mixte permettra le retour manuel des documents. Non loin de l'accueil, un salon avec de la presse incitera le public à entrer. Pour le recueil des archives vivantes, un vidéomaton sera installé à proximité afin d'inciter le public à déposer ses « archives vivantes ». Enfin, des paniers culturels locaux pourront y être proposés en prêt.

La zone Fab Carmes

Pour en revenir au concept de « tiers-lieu », pour devenir ce troisième lieu après la maison et le travail, un lieu dans lequel on se sent bien, pour lequel on a un sentiment fort d'appartenance et qui nous permet de nous ancrer et de participer à la vie de notre communauté, la bibliothèque publique doit proposer de nouveaux espaces de partage, de communication, de création.

Les Fab labs semblent répondre à ces nouvelles préoccupations. Ils sont des lieux ouverts, prônant l'éducation et l'apprentissage et si les bibliothèques ont démocratisé l'accès au savoir, les fab labs ont « pour objet de démocratiser l'accès aux outils et machines pour permettre les inventions et les expressions personnelles.

Plusieurs bibliothèques, pour la plupart aux Etats-Unis, ont ainsi expérimenté le concept du fab lab en leurs murs. Le plus célèbre reste à ce jour le fab lab Fayetteville Free Library. Sa directrice, Susan Cosidine affirme que les bibliothèques sont là pour donner aux gens l'opportunité d'être ensemble pour apprendre, discuter, découvrir, tester, créer… C'est un modèle hybride, qui est ouvert aux entrepreneurs. La bibliothèque est ainsi vue comme un centre d'échange de connaissances, ce qui correspond parfaitement aux fab labs et à l'importance qu'ils accordent au partage. » *Gaëlle Bergougnoux, un fab lab dans ma bibliothèque.*

La zone « Fab Carmes » répondra aux critères de la charte fab lab sans pour autant y adhérer pour se laisser la possibilité d'évoluer selon les exigences de la bibliothèque et les souhaits des usagers. Elle mettra à disposition de la documentation technique ainsi que des postes informatiques avec des logiciels de CAO et de FAO, proposera des formations à l'utilisation de ces logiciels et à l'utilisation des machines (imprimantes et scanner 3D, découpeuse laser, découpeuse vinyle, fraiseuse, machine à coudre, etc.).

L'espace co-working

L'espace co-working sera un lieu de travail partagé accessible à tous, et tout particulièrement aux nouveaux métiers du numérique, télétravailleurs isolés, créatifs, communautés, collectifs, jeunes entreprises, entreprises innovantes en cours d'émergence (partenariat avec les pépinières d'entreprises du pays d'Aix, convention de partenariat avec le centre d'apprentissage de la CPA).

Entre maison et bureau, c'est aussi un lieu d'animation de la filière numérique et e médiation grand public.

Culture aux Carmes

Science et fiction dans l'auditorium

Des conférences scientifiques sont régulièrement organisées dans l'auditorium, en alternance avec une programmation science et vidéo, travaillée en partenariat avec le cinéma, les associations Polly Magoo et Instants vidéos.

Le projet « Fusion »

Une résidence annuelle sera proposée à un tandem chercheur-écrivain. Le chercheur expliquera à un écrivain un concept, une piste de recherche, etc. L'écrivain travaillera avec cette « matière » afin de la transformer en fiction. La publication finale sera publiée sur le portail de la médiathèque. Pour les enfants, des propositions de l'association *les p'tits débrouillards* seront accueillis.

La littérature se dévore

Chaque année, en fin d'été, un festival *cuisine & littérature* sera organisée à l'échelle communautaire. Des banquets thématiques seront organisés dans les villes. Des écrivains y seront invités pour y parler de cuisine, des chefs à travailler sur des recettes avec les écrivains et inversement, ceux-ci écriront sur la cuisine des chefs invités.

Les Carmes et alentours

La terrasse sera un espace à part entière de la médiathèque : lieu de lecture estivale, lieu de jeux sur table (échecs, dames, etc.), jardin littéraire.

Jouer aux Carmes

Jouer dans les médiathèques est devenu monnaie courante, notamment dans les pays d'Europe du Nord. L'association *y'a pas de d'laids arts*, à Pertuis, s'est donnée pour mission « d'offrir une palette de jeux variés, de partager des moments ludiques, d'utiliser le jeu comme outil de développement et d'apprentissage ».

Un partenariat avec celle-ci permettrait e développer le jeu dans la médiathèque. Par ailleurs, la ville de Vitrolles possède l'une des plus riches ludothèques de France. Elle a pour singularité de prêter l'ensemble de ses jeux. Au titre de la mutualisation des services au sein de la CPA, une convention de dépôt de jeux pourrait être établie entre ville de Vitrolles et la CAP. Des jeux de tables seront ainsi proposés aux usagers dans différents espaces. Un échiquier géant pourrait être mis à disposition sur la terrasse ou sur le parvis de la médiathèque.

Les enfants aux Carmes

Pour les enfants de 0 à 12 ans :

- 10 000 documents : es albums pour les tout-petits aux DVD, en passant par les bandes dessinées, les livres audio et la musique, les CD-ROM, les contes…
- Des espaces confortables pour lire assis, debout ou allongé, pour écouter e la musique ou regarder les films programmés.
- Des rendez-vous réguliers dans la salle heure du conte
- Des jeux pour les tous petits

L'espace jeunesse sera ponctué par des animations régulières comme des projections, es comptines ou l'accueil de groupes et de classes.

Les ados aux Carmes

Sous les voutes du couvent, des espaces bordés de collections de mangas et de BD seront aménagés afin qu'on puisse s'y allonger sur des coussins.

Les acteurs participants au projet

-La communauté d'agglomération du Pays-d Aix

-A3A, architecte associés (Pertuis)

-ABCD, programmation culturelle (Paris)

Agence pionnière dans le domaine de l'ingénierie culturelle, ABCD accompagne depuis 1986 les territoires dans leurs projets artistiques et culturels

ABCD exerce son activité sur les trois domaines du **conseil** (définition de politiques culturelles), de l'**assistance à la maîtrise d'ouvrage** (programmation architecturale d'équipements culturels), de **la veille, de la recherche et de la formation**.

- Au-delà des registres contractuels des marchés auxquels l'agence répond, les situations réelles font cependant apparaître des besoins croisés entre ces trois modes d'intervention. La valeur ajoutée d'ABCD consiste à aborder les sujets et les contextes qui leur sont soumis par les clients en croisant ces différentes approches.

- Les missions s'adressent aux élus, aux responsables des collectivités territoriales et de l'Etat, aux responsables d'établissements et institutions culturelles et artistiques, aux porteurs de projets et aux entreprises engageant des investissements dans les domaines de l'art et de la culture

Le financement

Le financement de l'équipement est financé par l'Etat au travers de la DGD : La dotation générale de décentralisation.

Les concours particuliers de la DGD destinés aux communes et aux EPCI ont vocation à compenser les charges résultant de transferts de compétences qui ne peuvent faire l'objet d'un traitement unique et uniforme. La plupart des concours particuliers bénéficient aux communes et ils sont inscrits sur les programmes 119 et 122 de la mission RCT du budget de l'Etat.

Il existe plusieurs concours particuliers e la DGD, celui qui nous intéresse dans le cas présent est celui relatif aux bibliothèques :

L'article 141 de la loi de finances pour 2006 a prévu la création d'un concours particulier unique issu de la fusion des première et deuxième parts du concours particulier « bibliothèques municipales » existant avec l'objectif de mobiliser davantage de crédits au financement d'opérations d'équipement dans les bibliothèques municipales et départementales de prêt.
Le nouveau concours particulier, ciblé sur l'aide à l'investissement, comprend ainsi deux fractions :

- une première, dont la gestion est déconcentrée, est dédiée aux projets de petite et moyenne importance,
- une deuxième, plafonnée à 15 % du montant du concours particulier, est mobilisable pour les projets structurants d'intérêt national ou régional.

Coût global d'opération

Montant travaux	9.2 million d'euros HT
Coût équipement mobilier	600 000 euros HT
Coût équipement informatique	750 000 euros HT
Coût collections	900 000 euros HT
Coût global d'opération	11.45 millions d'euros HT

Coût annuel de fonctionnement :

Coût de maintenant et exploitation	150 000 euros HT
Coût personnel pour 14 ETP, hors coût services civiques, emplois d'avenir	550 000 euros HT
Budget d'acquisition	100 000 euros HT
Budget animation	50 000 euros HT
Coût total fonctionnement annuel	850 000 euros HT
CLET personnel Pertuis	-216 000 euros HT
Financement CPA, reste	634 000 euros HT

Figure 16 : Tableau des coût influencé par la médiathèque après son ouverture, source : Valérie Vassilion, chargé du projet

IV- Mon projet

Mon projet consiste à augmenter les fonctionnalités culturelles de cette médiathèque, c'est-à-dire, d'une part de rendre ses espaces plus multifonctionnels, de jouer sur la saisonnalité pour les exploiter au mieux et de proposer des services en accord avec sa position stratégique ainsi que pour la population de proximité de la commune de Pertuis et des communes alentours pouvant en bénéficier.

Pour permettre cette optimisation du lieu, je suis partie sur trois grands axes à développer :

1) Le concept « inter-génération » : faire du lieu de la médiathèque un lieu de rencontre pour toutes les générations et d'échanges entre elles, voir un lieu d'intégration pour les personnes en difficultés.

2) Un lieu de participation des différents usagers : j'aimerais que la médiathèque ne soit pas un simple lieu de consommation culturelle mais de création culturelle. Elle pourrait obtenir cette fonction en, par exemple, regroupant les usagers pour participer à des projets, organiser des conférences, un lieu de rencontre et de débat…

3) Une fonction de résidence temporaire : il a été pensé d'installer des logements temporaire pour l'accueille d'artistes (musiciens, artistes…) durant de courtes période ce qui permettrait d'augmenter les fonctions culturelles du lieu et de créer un « passage » d'artistes, permettre leur rencontre avec la population et permettre à la commune de Pertuis d'avoir une plus grande portée.

Le concept d'Intergénération

Le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population de nos sociétés occidentales est le résultat de l'aboutissement de la transition démographique, c'est-à-dire une baisse de la fécondité suivie par une augmentation de l'espérance de vie, ainsi que des " accidents de l'histoire ".

Les deux premières évolutions sont connues : depuis plus de 200 ans, la fécondité baisse (jusqu'à 5 enfants par femme au 18e à moins de 2 aujourd'hui). D'autre part, les progrès en matière de baisse de la mortalité ne font qu'augmenter : l'espérance de vie est aujourd'hui de 83 ans pour les femmes et d'environ 78 ans pour les hommes. À cela s'ajoute l'effet de ce que l'on pourrait appeler des " accidents de l'histoire ". Il s'agit notamment du fameux baby-boom : ces générations plus nombreuses nées après la guerre et qui arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite.

Pour la première fois, les jeunes générations (moins de 15 ans) sont en passe de ne plus être majoritaires mais au contraire moins nombreuses que les générations de 65 ans et

plus. Le tableau établit selon les perspectives de population du Bureau Fédéral du Plan le démontre bien :

	2010		2060	
	Nombre en milliers	Pourcentage de la population	Nombre en milliers	Pourcentage de la population
0 à 14 ans	1841.9	16.9%	2275.0	16.8%
15 à 64 ans	7171.0	65.9%	7910.9	58.4%
65 ans et plus	1871.1	17.2%	3351.0	24.8%

Figure 17 : Tableau de la répartition des âges en France en 2010 et 2060, source : https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/aisbl-generations,2012

Il s'agit avant tout d'un phénomène de mutation sociétale, résultant de l'évolution de nos sociétés et de l'amélioration de nos conditions de vie. Non pas un " problème " à combattre, mais une avancée que nos sociétés doivent intégrer pour profiter au maximum de ces avantages et minimiser ces inconvénients.

Un des paradoxes du vieillissement de la population est en fait son rajeunissement ! En effet, avec l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé, l'âge biologique et l'âge social ne coïncident plus. Selon ce dernier, la vieillesse dé- buterait avec la retraite. Or, c'est loin d'être le cas. Pour la majorité, ce n'est que dans les 4 ou 5 dernières années de la vie, c'est-à-dire jusqu'à 25 ans après le début de la retraite, que l'état de santé globale de la personne peut se dégrader. La retraite aujourd'hui ne s'apparente plus à l'antichambre de la mort, mais bien à une nouvelle tranche de vie. Ce temps libéré par la société n'est plus forcément celui du repos mais peut devenir celui de la participation et d'une autre vie active.

Aujourd'hui, il nous faut d'avantage nous intéresser aux vieillesses et les différents modes sur lesquels elles se conjuguent puisque ; la différence est devenue tous aussi grande entre un jeune retraité de 65 ans et un arrière-grand-père de 90 ans qu'entre un adolescent de 15 ans et un père de 40 ans.

Années de naissance	Caractéristiques
1900 - 1920	*Génération ignorée* : le grand âge, marqué par la pauvreté, les problèmes de santé, la solitude et la féminisation, qui ne bénéficie pas de l'âge d'or des retraites et dont le risque de dépendance est grand
1920 - 1945	*Génération des Trente Glorieuses* : « Welfare generation » : qui bénéficie actuellement d'une retraite quasi égale aux revenus des actifs et a profité des politiques familiales généreuses de l'après-guerre ainsi que de cotisations retraite et maladie basses
1945 - 1975	*Génération du Baby-boom* : la génération « sacrifiée », « sandwich », « pivot » ou encore « born to pay », qui commence à être à la retraite depuis 2005, touchée par le chômage, la stagnation des salaires, les retraites anticipées, obligée de « cotiser deux fois » : pour les retraités actuels et pour faire face à leur propre retraite à travers une épargne privée.
1975 - 2000	*Génération de la crise* : la jeunesse actuelle pour qui les inégalités se creusent et les perspectives sont de moins en moins optimistes, à la retraite à partir de 2035
2000 -	*Génération des enfants* : qui entrera à la retraite à partir de 2060, la génération concernée par l'épuisement futur des ressources de la terre et dont l'incertitude sur l'avenir est maximale

Figure 18 : Tableau des caractéristiques différenciant les générations, source : https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/aisbl-generations,2012

Vers une société multigénérationnelle

Dans un premier temps, pour aborder ce sujet il nous faut définir la notion de génération. Une génération peut se définir de plusieurs manières, nous retiendrons qu'elle est un ensemble d'individus ayant à peu près le même âge.

Nos sociétés occidentales n'ont jamais été aussi multigénérationnelle : tous les âges de la vie y sont représentés et ont une importance démographique comparable. La particularité aujourd'hui, tient à la fois au nombre de génération et à leur diversité.

Des générations plus nombreuses et diverses que jamais, qui devraient être plus en contact les unes avec les autres puisqu'une société ne peut se constituer à partir d'un " empilement " de générations, et que le bien vivre ensemble nécessite leur croisement et leur interpénétration.

Les possibilités de relations entre générations sont multiples et variées, surtout si l'on tient compte des spécificités personnelles de chacun. Il s'agit là d'un défi que nous devons tous relever : trouver comment bien vivre ensemble, en tenant compte des besoins et des aspirations de chaque génération, en leur permettant d'occuper une place et un rôle en accord avec ces aspirations, et cela selon un principe de solidarité réciproque.

L'intergénérationnel

Depuis la fin des années 70', on parle de " refaire de l'intergénérationnel ", de " recréer des liens ", sous-entendant par là qu'il y aurait un " manque " à combler. La famille a beaucoup évolué : la famille nombreuse et étendue a laissé la place à une famille plus réduite et plus allongée. Les réseaux de solidarité intrafamiliaux ont ainsi diminué alors que le nombre de personnes âgées susceptibles d'être prises en charge a augmenté.

Parallèlement à cela, avec l'évolution de la société, l'Etat a institutionnalisé la solidarité entre les générations à travers le système de sécurité sociale, des soins et des retraites. De nombreux auteurs ont montré que cette évolution ne concerne pas uniquement la prise en charge des plus dépendants mais aussi les rapports entre les âges en général, non plus axés autour des générations mais du travail.

L'intergénérationnel, dans un premier temps portées par les acteurs gérontologiques (secteur de l'aide aux personnes âgées), ces initiatives restaient unidirectionnelles. Il s'agissait le plus souvent de mettre en relation deux générations extrêmes, les enfants et les personnes âgées, souvent au sein d'institutions, afin d'atténuer le caractère ségrégatif de la vie en maisons de retraite. Ces projets étaient ponctuels et visaient la rencontre et la convivialité plutôt qu'un véritable échange sur la longue durée.

Les années 90', et en particulier l'Année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations (1993), ont marqué un tournant. L'intergénérationnel a alors non seulement connu une certaine visibilité, mais aussi un élargissement de son public et de ses domaines d'action. Non plus uniquement portés par les acteurs gérontologiques, des projets intergénérationnels émergent dans tous les secteurs associatifs et publics.

Il ne s'agit plus seulement d'organiser des goûters ou des écoles de devoirs, mais de plus en plus de créer un échange et un partage entre les générations. Ces initiatives touchent un public plus diversifié, non seulement les aînés et les jeunes enfants, mais aussi les adolescents, les jeunes mamans, les adultes en difficultés,… Elles concernent tous les domaines de la vie en société, culture, formation, éducation, insertion, transmission, santé, habitat ou nouvelles technologies,… C'est une culture de l'intergénérationnel qui se met progressivement en place.

L'enjeu est bien ici de savoir quelle société nous désirons pour demain. Privilégier l'échange entre les générations et la création de lien social, comme le dit très justement Michel Loriaux, d'un parti pris idéologique : celui de la solidarité et de la priorité communautaire, plutôt que celui de l'individualisme et de l'atomisation de la société.

Pour ce faire, il faut prendre en compte certains points important :

Porter un autre regard : en effet, certaines « générations » sont encore perçu comme « passives » dans notre société. Notamment les aînés, à force de s'entendre dire « les vieux sont un poids pour la société, ils ne servent à rien », ils en viennent eux-mêmes à penser qu'ils sont un poids et à se retirer peu à peu de toute vie sociale.

Le contact intergénérationnel est un formidable moyen d'abattre les préjugés. La rencontre entre les générations permet de changer le regard que chacun porte sur l'autre. Le dialogue, l'implication dans un projet commun, le partage et l'échange amènent à se percevoir autrement, à mieux comprendre l'autre et peuvent initier une vision commune à long terme.

Replacer chacun dans son arc de vie : Le découpage ternaire, hérité de l'ère industrielle, confine les jeunes générations dans les fonctions d'apprentissage et de formation, les générations adultes dans celles de la production et de la reproduction et les générations âgées dans la retraite et les loisirs. Cette vision, en plus d'être dé- passée11, enferme les individus dans des catégories.

Le concept d'arc de vie donne une vision intégrée du cycle de vie considéré comme un continuum dans lequel tous les âges se rattachent et s'interpellent. Permettant ainsi de déspécialiser les âges et de ne pas enfermer les individus dans des " niches générationnelles " qui font le bonheur du marketing et de la publicité. *M. Loriaux*

En permettant aux aînés, par exemple, d'être acteurs et en les replaçant dans un parcours de vie, cette approche leur restitue également des perspectives d'avenir. L'arc de vie permet une conception dynamique de la définition de soi, avec une identité qui évolue sans cesse et des statuts qui se renouvellent au fil des âges.

Bonnes pratiques et principes fondamentaux, pour que l'intergénérationnel ne reste pas lettre morte : il faut être conscient que le réflexe intergénérationnel n'est pas inné. Il se vit et s'apprend. Il ne suffit pas de mettre deux générations en présence pour que des liens durables se nouent. Un projet intergénérationnel doit donc commencer par savoir qui il va faire se rencontrer et comment chacun perçoit l'autre.

Un projet intergénérationnel doit s'inscrire dans un cadre global, s'insérer dans un projet de société, s'il ne veut pas rester au stade de rencontres ponctuelles et éphémères. Il faut donc se demander quel est l'objectif visé : s'agit-il de rendre l'espace public plus convivial, de lutter contre la fracture numérique, d'échanger des savoir-faire, de combattre l'isolement, l'exclusion (sociale, culturelle, professionnelle,…), de favoriser l'accès à la culture, au logement, etc.

Un espace public ouvert à tous : l'intergénérationnel a besoin d'un lieu pour la rencontre. Autrefois, cette fonction était en partie remplie par l'espace public : les gens se rencontraient sur la place du village, chez l'épicier, ou au bistrot, du coin, à la poste, ou encore sur le pas de leur porte. Or, aujourd'hui, l'espace public n'est souvent plus qu'un lieu de passage, où les gens se croisent sans se parler, parfois même sans se regarder, pressés

d'aller travailler ou de rentrer chez eux. Il est indispensable de repenser l'espace public, de le concevoir à nouveau comme une invitation à la rencontre.

Un lieu de participation pour les différents usagers

Pour permettre de trouver et comprendre ce qui peut rendre une médiathèque unique et participative pour l'ensemble des usagers, je me suis intéressée aux médiathèques particulières de certaines villes de France :

Lieu unique de Nantes

Le lieu unique de Nantes a pris place dans l'ancienne usine LU (biscuiterie) redimensionnée pour le mélange des genres, des cultures et des publics. Il se situe en bordure du canal Saint-Félix à proximité de la gare SNCF et du centre-ville et vit au rythme d'un centre d'art atypique. Le lieu unique est aussi la scène nationale de Nantes.

Ce lieu propose à côté des espaces dédiés à la création ainsi qu'un ensemble de services tel que : un bar, une librairie, un restaurant, hammam, une crèche… La Tour LU se visite également offrant une vue sur toute la ville.

Chaque année il reçoit plus d'une quarantaine de spectacles de théâtre, de danse, de cirque, de concerts, de rencontres littéraires, de débats philosophiques… Il y a également plus de 200 jours d'expositions et de résidences d'artistes ainsi qu'un Labo Utile ouvert à tous (littérature, architecture, musique, philosophie..).

Figure 19 : Lieu unique de Nantes, source : http://www.lelieuunique.com/

Ce lieu unique, comme son nom l'indique, regroupe un ensemble d'activités toutes plus variées les unes que les autres et utilisable pour l'ensemble des usagers tels que les enfants en bas âges avec la crèche ou encore pour des personnes des tranches d'âges intermédiaire à plus

avancées avec les nombreux débats proposés sur la littérature, etc. Il est un lieu de consommation culturel de part ses spectacles, sa librairies, etc. Mais aussi un lieu de création culturel ou chaque individu peut participer à des débats et prendre part aux échanges. Ceci permet également de favoriser l'intergénérationnel en créant des rencontres entre toutes sortes de générations.

La médiathèque d'Albi-centre Pierre-Amalric

La médiathèque à était inaugurée en 2001 et porte le nom d'un ophtalmologiste albigeois passionné de bibliophilie. Elle est implantée au centre-ville d'Albi dans le vallon de Merville. Le bâtiment a été pensé par l'architecte Pierre Brunerie à la forme d'un embarcadère à 5 niveaux dont l'accès s'effectue par un parvis.

Figure 20 : Médiathèque d'Albi-centre, source : http://mediatheques.grand-albigeois.fr/989-la-mediatheque-pierre-amalric.htm

Dans le même quartier, on retrouve le grand théâtre qui s'est vu être construit, sortir de terre au fil des mois, changer d'apparence pour finalement transformer un quartier et lui apporter le qualificatif de quartier culturel des Cordeliers en devenant Scène Nationale. Un lieu par bien des aspects unique en France, conçu par Dominique Perrault (agence D.P.A). Inauguré le 28 février 2014, il accueille depuis les premiers spectacles de la Scène Nationale d'Albi.

La Scène National abrite diverses salles :

La grande salle qui se présente comme un amphithéâtre de 900 places aux proportions idéales. Elle offre une exceptionnelle qualité acoustique et visuelle. Le plateau de cette salle permet de programmer des spectacles : grandes formes théâtrales ou chorégraphiques, orchestres symphoniques, opéras, cirque en salle, etc.

La salle haute est une salle modulable qui peut contenir jusqu'à 250 spectateurs assis. Elle offre différentes configurations s'adaptant aux scénographies les plus originales et inventives. Elle est considérée comme le « lieu de tous les possibles ».

L'Athanor est une salle modulable également de 221 places comprenant un plateau de 8 mètres d'ouverture. Autrefois un gymnase, elle est aujourd'hui une halle aux grains, une salle de réunion publique puis une salle de spectacles.

Un espace de référence pour les congrès : à l'origine, le Grand Théâtre a été envisagé comme un outil au service du développement du tourisme d'affaires dans le dynamique congrès porté par la ville. Ce nouvel équipement vient donc en synergie et en complémentarité avec la quinzaine de salles disponibles dans le quartier.

Figure 21 : Scène National d'Albi, source : http://www.mairie-albi.fr/le-grand-th%C3%A9%C3%A2tre-des-cordeliers

La Scène National d'Albi, en lien avec la médiathèque, représente également un lieu de consommation et création culturel et d'intergénération avec ses nombreux spectacles, ses programmes cinématographiques qu'elle propose et la « médiation ». La médiation regroupe tout au long de l'année et répartie sur les saisons, des projets et rendez-vous à destination de tous les publics pour réaliser des échanges et des découvertes artistiques.

La fonction de résidence temporaire

Un constat saisissant en France : le nombre de résidences d'artistes a explosé. Il y a 10 ans, on en comptabilisait seulement une quarantaine, alors qu'aujourd'hui il y en a près de 200. Elles recouvrent désormais l'ensemble du territoire, ce qui valorise l'image d'une structure ou d'une ville.

Le terme « résidence artistique » désigne le prêt temporaire, par une institution publique ou privée, d'un espace à un artiste ou à un groupe d'artistes. Ce dernier pourra bénéficier d'une aide financière partielle ou totale (logement, frais technique, repas, déplacements…). Le but est de favoriser l'élaboration et la création d'œuvre d'art, la mise en scène de films ou de spectacles vivants et de générer une interaction avec le public.

Les structures d'accueil voient dans la résidence un soutien aux créateurs et à la création contemporaine, une confrontation d'idées, un lien avec les publics, un enjeu artistique et social. L'Histoire encourage à privilégier le site historique car il reste le plus visible comme la Chartreuse, le château, le monastère, le couvent, la fondation, la maison d'écrivains. Viennent ensuite le théâtre, la villa, le collège.

Pour les uns la résidence d'auteur tente d'offrir un espace de travail permettant la création par des contacts avec d'autres artistes ou un environnement particulier, avec un lieu d'accueil, des moyens financiers, une durée de séjour limitée dans la structure culturelle ou dans ses proches environs. Elle renferme en général un projet de création artistique propre aux ambitions de l'artiste et un projet d'action culturelle en faveur de publics de proximité, plus rarement une publication ou une création scénique, les moyens économiques déployés permettant souvent au mieux une lecture publique ou une mise en espace.

Pour d'autres, il y a résidence du moment que sont mis en relation un artiste, des partenaires, un espace, un projet. Pour les uns, il y a résidence d'écrivains en création, pour d'autres résidence d'écriture quand l'auteur dirige des ateliers.

La durée de séjour varie selon les lieux entre quelques jours à quelques mois.

Comme activité qui pourrait être proposé par la médiathèque, on peut retrouver l'audio studio avec un tournage participatif qui permettrait de réduire la fracture numérique entre les jeunes générations et la génération des séniors. Certaines activités comme le théâtre, l'apprentissage de la magie, cours de cuisine, etc. permettrait la rencontre entre les différentes générations et les personnes isolées. Regrouper des personnes autour de projets artistiques, de projet de spectacle, etc. La résidence temporaire d'artiste pourra alors apporter son aide dans toutes ces idées pour permettre de regrouper chaque génération autour de la réalisation de projets avec l'artiste.

Modélisation spatial

Le but n'étant pas de modifier la structure interne du bâtiment mais bien de jouer sur la multifonctionnalité des espaces, il incombe de repenser les espaces et d'allier les activités culturelles qui peuvent s'accorder dans les mêmes zones.

Rez-de-chaussée

Le secteur fiction pourrait contenir un espace permettant la réalisation des tournages participatifs avec le matériel adapté et des apprentissages pour faire du montage vidéo, etc.

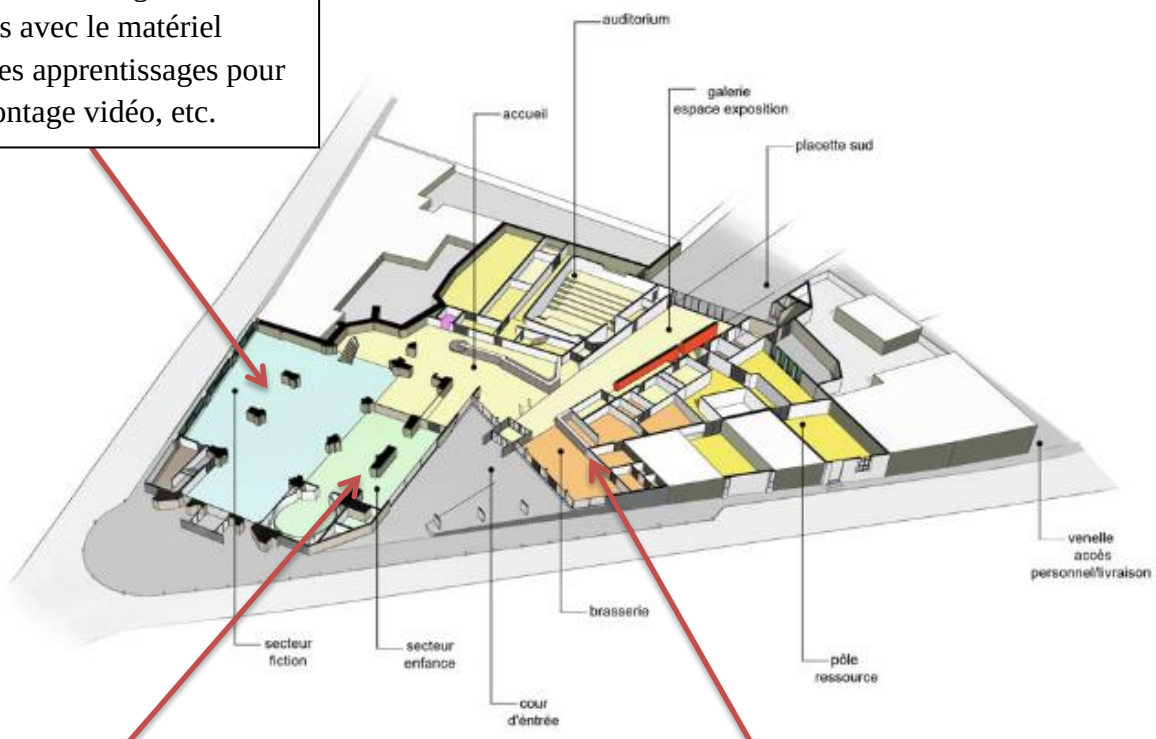

Le secteur enfance pourrait être réaménagé pour permettre également l'implantation d'activités artistiques, de cuisine, etc Ces activités pourraient être réalisées par toutes les générations pour favoriser leur rencontre

Des espaces de restauration étant très présent autour de la médiathèque, cet espace sera réhabilité en espace Fablab.

1er étage

L'auditorium pourrait posséder une scène démontable qui pourrait être installé pour les évènements tels que des concerts, des représentations et cours de théâtre, projection de films, etc.

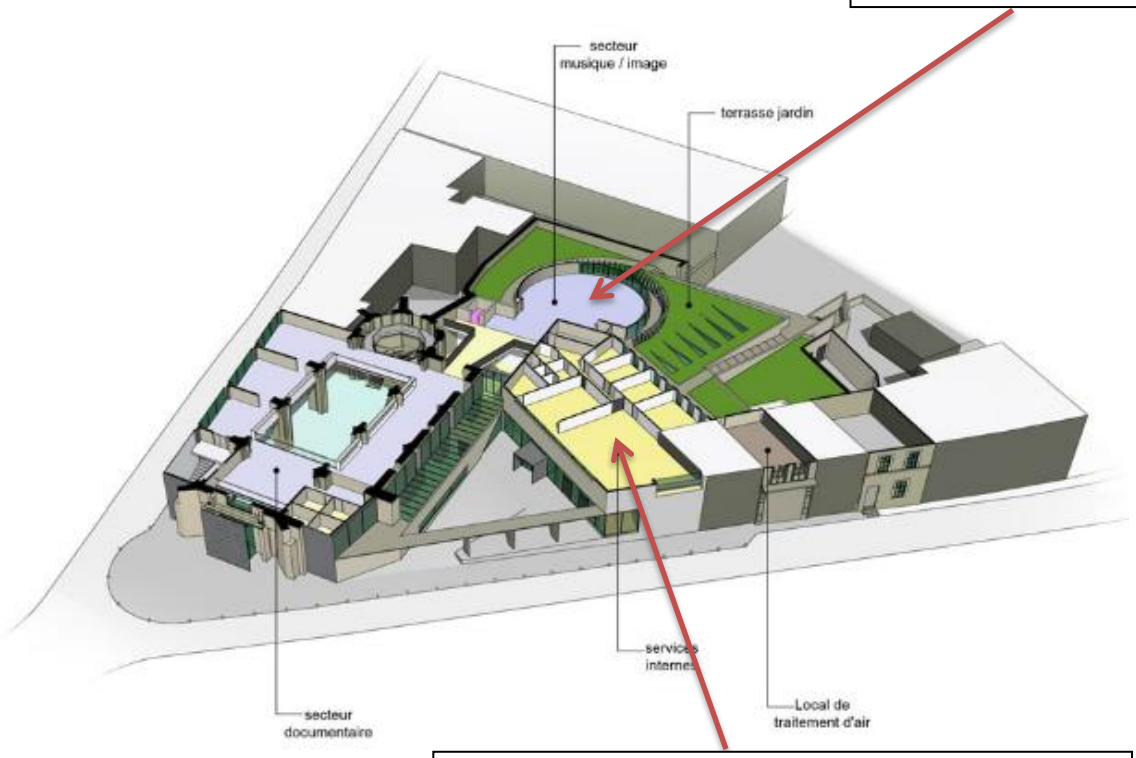

Les services internes pourraient être déplacés dans les appartements adjacents à la médiathèque (étant inoccupé) et cette espace pourrait être transformée en résidence temporaire pour les artistes.

Conclusion

La création de cette infrastructure au sein de la commune de Pertuis est sans aucun doute d'un intérêt culturel autant pour la commune elle-même que pour la CPA. Elle proposera de nombreuses possibilités en terme culturelles pour une large gamme de populations et pourra ainsi renforce la position de la commune au sein du bassin Val de Durance et de la métropole tout en redonnant un certain dynamisme au centre-ville. L'innovation et la créativité en matière culturelle sont un facteur clef dans le développement local et la visibilité d'une ville par rapport aux autres. Ainsi, les villes flattent-elles d'un côté la demande sociale en essayant de répondre au plus grand nombre d'aspirations culturelles des habitants. De l'autre, elles tentent de se singulariser en développant des comportements plus originaux, généralement plus prestigieux, issue d'une politique de l'offre culturelle qui s'appuie sur des potentialités locales d'artistes et de professionnels de la culture.

Faire de la médiathèque un lieu avec d'avantage d'offres culturelles, notamment en jouant sur la multifonctionnalité de ses espaces et sur les axes présentés plus haut. Ces axes avec la proposition notamment de lieux d'échange, de participation et de résidence pour artistes redonneront une certaine dynamique à la ville mais aussi accentuera la cohésion sociale et surtout intergénérationnel recherché, du fait de la tendance évolutive de la population.

Ces fonctionnalités culturelles doivent également jouer sur la saisonnalité ce qui pourra permettre une plus grande diversité de l'offre tout au long de l'année.

Bibliographie

Articles

[1] Le pouvoir de la culture pour le développement : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture : ***http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001893/189382f.pdf***

[2] De villes en métropoles : Des villes en compétition, quelle place pour la culture ? ***http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/urb1/MetropDoc.htm***

[3] Les Capitales européennes de la culture : La culture comme moteur de développement économique, social et urbain : ***http://www.etudes-europeennes.eu/europe-et-territoires/l-les-capitales-europeennes-de-la-culture-la-culture-comme-moteur-de-developpement-economique-social-et-urbain-r.html***

[4] La culture est moteur de croissance durable : Valérie Abrail 03/04/2014 : ***http://www.latribune.fr/loisirs/la-tribune-now/20140403trib000823524/-la-culture-est-moteur-de-croissance-durable-.html***

[5] Industries culturelles et créatives en France, panorama écnomique : ***http://www.francecreative.fr/le-2eme-panorama-ey-france-creative-souligne-la-croissance-et-le-poids-des-10-secteurs-culturels-et-creatifs/***

[6] La ville créative : quelle place pour la culture : ***http://www.mythe-imaginaire-societe.fr/?p=4352***

[7] Tous âges confondus : l'intergénérationnel, une culture du vire ensemble, Décembre 2001-janvier 2012, Journal des cadres de l'UCP, mouvement social des aînés : ***https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/aisbl-generations/documents/DocPart_Etud_CultureVivreEnsemble_2012.pdf***

[8] Approche typologique des résidences d'auteurs en France, Geneviève Charpentier, décembre 2003 : **http://www.aneth.net/doc_themaR1.pdf**

[9] Enssib : http://www.enssib.fr/content/existe-t-il-une-definition-officielle-de-la-mediatheque-de-proximite

[10] Solidâges21 : faciliter les relations entre générations : http://www.solidages21.org/rubrique/actions-sur-le-terrain/partager-des-activites-intergenerationnelles-2/

Sites visités

[1] Maire d'Albi : **http://www.mairie-albi.fr/le-grand-th%C3%A9%C3%A2tre-des-cordeliers**

[2] Site officiel de la Scène National : **http://www.sn-albi.fr/contenu.php?id_rubrique=78**

[3] Mairie de Pertuis : **http://www.ville-pertuis.fr/**

[4] Mairie du Pays d'Aix : **http://www.aixenprovence.fr/**

[5] Métropole Aix-Marseille Provence : **http://www.agglo-paysdaix.fr/la-metropole.html**

[6] Office de tourisme de Pertuis : **http://www.tourismepertuis.fr/activites+culturelles-65.html**

Annexe

Annexe 1

Lecture 1 : Quand l'innovation fait la ville durable, Joëlle FOREST, Abdelillah HAMDOUCH.

Cet ouvrage se focalise sur l'analyse des dynamiques, des processus et des jeux d'acteurs qui contribuent à faire évoluer les modèles urbains existant. Il montre que l'innovation technologique, organisationnelle, institutionnelle et sociale constitue un prisme central de la compréhension de la fabrique de la ville durable.

Le chapitre ayant le plus contribué à mon projet est le chapitre 7 : Transformation urbaine durable, planification à long terme et gouvernance participative : problématisation et éclairages à partir du cas de Stockholm.

Dans ce chapitre, il est souligné la difficulté pour les aménageurs ou planificateurs à se dégager de leurs modèles traditionnels pour évoluer vers une conception et une mise en œuvre d'aménagements urbains qui sont à la fois définis sur le long terme, intégrés et surtout « verticaux ». La principale contrainte réside dans la capacité des décideurs à concilier des objectifs et des intérêts souvent conflictuels et de promouvoir des mécanismes de coordination et de gouvernance permettant d'impliquer les acteurs et citoyens dans des projets envisageable pour protéger l'environnement et de favoriser l'inclusion sociale.

Au travers du cas de Stockholm il a été montré que l'évolution des mentalités et des approches vers un modèle de transformation urbaine plus durable et plus consensuel est possible. Cependant, la ville reste tiraillée entre l'ambition d'une attractivité économique et d'une visibilité mondiale plus affirmées, et, la volonté d'un environnement urbain plus durable et socialement plus cohésif.

Il faut donc, pour faire d'une ville une ville durable et innovante, pouvoir concilier les différents aspects ; culturel, social, économique, etc. C'est ce en quoi doit répondre le projet de la médiathèque de Pertuis. Proposer des services pouvant valoriser l'attractivité de la ville, la cohésion de sa population et des populations alentours, rendre la ville plus visible au sein de la métropole, etc.

Annexe 2

Lecture 2 : Les politiques culturelles en milieu rural, méthodologies et bonnes pratiques, Jean GRELLERY, Laurent MAZURIER

La culture devient un champ nouveau de réflexion et d'action des territoires ruraux. Avant tout, il faut déterminer le commencement et la fin de la culture : culture exigeante et culture du quotidien. C'est un secteur à part, avec son exigence qualitative. Intervenir dans les milieux culturels exige donc une capacité de discernement, de jugement, de tri permettant de dissocier ce qui est bon de ce qui ne l'est pas.

Aujourd'hui, on encourage la culture partout. Les élus en sont les premiers concernés en permettant l'accessibilité de chacun. L'élu rural doit agir dans un monde qui bouge : changements démographiques et sociologiques, changements institutionnels, changements économiques. Plus que les communes, ce sont les communautés de communes qui ont la compétence culturelle, elles doivent poser les bases d'une réflexion sur le développement culturel car elles sont habilitées à réfléchir au « développement » et elles constituent une population plus large donc plus crédible.

Il faut construire une réflexion collective en faveur de la culture. Mais, il n'existe pas qu'une approche standardisée dans le domaine de la culture mais à chaque territoire correspond son approche. Il s'agit de formaliser les bonnes questions, qui trouveront des réponses adaptées à chaque fois.

Il existe un grand nombre de cultures : bibliothèque/médiathèque, art et art plastique, spectacle vivant, patrimoine, musique.

Résumé

Le modèle français de politique culturelle se caractérise par une importante intervention publique. Outre les dimensions législatives et réglementaires mises en œuvre par l'État, concernant les biens, les activités et les acteurs culturels, l'État et les collectivités territoriales consacrent ensemble un volume significatif de crédits dans des domaines culturels variés. Les diverses infrastructures sont de plus en plus importantes autant dans leur volume que dans l'offre culturelle qu'elles proposent à une population toujours plus grandissante et dont l'évolution tant à l'obligation dans la création d'offre multigénérationnelle.

La Médiathèque de Pertuis est un bon exemple puisqu'elle regroupe un ensemble de fonctionnalité à haut niveau de service pour la commune dont sa population évolue vers un vieillissement certain. Pour ce faire, les services proposés doivent intégrer de nouvelles dimensions pour pouvoir répondre à la demande de plus en plus forte et ainsi renforcer la cohésion sociale et redynamiser le centre-ville, qui, en concurrence directe avec le secteur d'activité, devient de plus en plus inactif.

L'innovation devient alors un moteur dans les services culturels proposés. Plusieurs axes sont alors ressortis pour permettre d'augmenter les fonctionnalités culturelles de cette médiathèque telle que l'intergénérationnel, la résidence temporaire pour artiste ou encore faire de ce lieu un lieu de création culturelle plus qu'un simple lieu de consommation culturelle.

Summary

The French model of cutural policy is characterized by an important public intervention. Besides the lefislative and statutory dimensions implemented by the State, concerning the properties, the activities and the cultural actors, the State and the regions with a measure of autonomy dedicate together a significant volume of credits in varied cultural domains. The diverse infrastructures are more and more important as much in their volume as in the cultural offer that they propose to a population always more growing and of wich the evolution so much in the bond in the creation of multigenerational offer.

The Media library of Pertuis is a good exemple because that it groups includes a set of feature at high level of services for the municipality of wich his population evolves towards a certain ageing. To do it, the proposed services have to integrate new dimension to be able to answer at the request of more in stronger and so strengthen the social cohesion and re-revitalize the city center, which, in competition express with the business sector, becomes more and more inactive.

The innovation becomes then an engine in the proposed cultural services. Several axes then stood out to allow to increase the cultural features of this media library such as the intergenerational, the temporary residence for artist or still to make of this place a cultural place of creation more than a simple cultural place of consumption.